

# ENSEMBLE



2020

*Tous ensemble*

*Tous ensemble...*

- 2 Eugène Varlin
- 3 **Edito** Daniel Muller
- 4-9 CN UFRr 19-20 novembre  
S. Audonnet
- 9-11 Pays-Bas : Crise des Fds de pension  
M. Orange
- 12 Le casse du siècle  
L. Duquenne
- 13 Réflexion d'un retraité  
G. Congi
- 14 La lutte, pour avancer  
G. Delmas
- 15 Quand les pauvres s'y mettront  
A.Kolar
- 16-17 Bordeaux  
J.-L. Valegeas
- 18-22 Capitalisme, animaux nature chez Marx  
C. Bailey
- 23 La Cgt et l'extrême droite
- 24 Motion de l'ufr

## Rédaction et administration

263, rue de Paris  
93514 Montreuil Cedex

## Directeur de la Publication

René Mahaud

## Responsable rédaction et fabrication

Michel Burguière

## Comité de rédaction

Michel Burguière, Lionel Duquenne,  
Jean-Pierre Ghiotto, Jean Jousseau,  
Andrée Kolar, Daniel Muller, José Nuevo.  
Photos - Alloua Sayad

## Imprimerie Hélio-Corbeil

4, bd Créte - 91100 Corbeil-Essonnes

ISSN : 12594245 - CPPAP : 1217 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués  
à la Filpac-Cgt



# Eugène Varlin

OUVRIER RELIEUR 1839-1871

Voici ce que disait Eugène Varlin le 20 octobre 1867 au cours d'une commission ouvrière.

## Commission ouvrière

*M. Varlin, relieur, croit que la femme doit travailler et doit être rétribuée pour son travail. Il croit que ceux qui veulent lui refuser le droit au travail veulent la mettre pour toujours sous la dépendance de l'homme. Nul n'a le droit de lui refuser le seul moyen d'être véritablement libre. Elle doit se suffire à elle-même, et comme ses besoins sont aussi grands que les nôtres, elle doit être rétribuée comme nous-mêmes. Que le travail soit fait par un homme, qu'il soit fait par une femme : même produit, même salaire. Par ce moyen, la femme ne fera pas baisser le salaire de l'homme, et son travail la fera libre.*

Il s'opposait à la vision proudhonienne des femmes considérant qu'elles étaient des êtres inférieurs qu'il faut confiner dans leur intérieur.

## Un an plus tard, un siècle avant mai 1968

Le 22 mai 1868, au cours du procès engagé contre les représentants du bureau parisien de l'organisation internationale des travailleurs, Au motif : Avoir fait partie d'une association non autorisée de plus de vingt personnes, Eugène Varlin, un des membres de cette organisation est chargé par ses camarades de présenter la défense.

Je n'ai pu résister au plaisir d'extraire de sa plaidoirie quelques passages qui me semblent d'une brûlante actualité et qui auraient pu être écrits aujourd'hui

*« Tant qu'un homme pourra mourir de faim à la porte d'un palais où tout regorge, il n'y aura rien de stable dans les institutions humaines. »*

*« Mettez le doigt sur l'époque actuelle, vous y verrez une haine sourde entre la classe qui veut conserver et la classe qui veut reconquérir... Vous y verrez l'égoïsme effréné et l'immoralité partout : Ce sont là des signes de décadence ; le sol s'effondre sous vos pas ; prenez-y garde... Une classe qui n'a encore paru sur la scène du monde que pour accomplir quelques grandes justices sociales et qui a été opprimée de toutes les époques et de tous les règnes, la classe du travail prétend apporter un élément de régénération ; il serait sage à vous de saluer son avènement rationnel et de la laisser remplir son œuvre d'équité... Un vent de liberté absolue peut seul épurer cette atmosphère chargée d'iniquité et si grosse d'orages pour l'avenir... Au lieu de comprimer, puisque les compressions ne font qu'éclater plus tôt, laissez ceux qui ont foi dans l'avenir établir l'équité sociale ; la confiance renaîtra, et nous verrons disparaître ces symptômes de décadence qui attristent les observateurs »*

*« Lorsqu'une classe a perdu la supériorité morale qui l'a faite dominante, elle doit se hâter de s'effacer, si elle ne veut pas être cruelle, parce que la cruauté est le lot ordinaire de tous les pouvoirs qui tombent »*

J'ai pris ces textes dans le livre de Michèle Audin, paru aux éditions LIBERTALIA.

JP. Ghiotto



**Daniel MULLER**  
Secrétaire de l'Ufr

# Tous ensemble...

*1993, 2003, 2007, 2010 : autant de réformes en série qui, selon les chantres de la société libérale, étaient sensées permettre de sauver notre système de retraites en allongeant, évidemment, la durée de travail aussi bien du public que du privé.*

*Pour mémoire, notre système, un des meilleurs au monde, est à prestations définies, fondé sur la répartition, sur la solidarité intergénérationnelle et est composé de régimes de base ou spéciaux en annuités issus de luttes sociales.*

*Alors, sous couvert d'équité, opposant les salariés du public à ceux du privé et avec l'aide des médias, le gouvernement, le patronat et la CFDT proposent de fondre les 42 régimes de retraites existants en un seul régime en instaurant un système de retraite à points intégral, (Arrco et Agirc étant un exemple de régime en points) tout en raflant, au passage, les sommes excédentaires de certains régimes dits spéciaux.*

*La mobilisation du 5 décembre a prouvé, si besoin était, que les salariés, les retraités, dans leur immense majorité, ne sont pas dupes. Un simple calcul d'une retraite par points par rapport aux 25 meilleures années de travail ne fait pas de doute.*

*Alors luttons tous ensemble car sinon, une fois de plus, le perdant sera...*

*Ne nous faisons pas d'illusions, le but est de permettre aux systèmes bancaires et assurantiels de mettre en place un système de santé et de retraite par capitalisation. Car, ce qui est également en jeu, c'est l'avenir de la Sécu, le but étant de nous amener vers une couverture maladie à minima, le restant étant géré par les tenants de la finance.*

*Quitte à me répéter, nous sommes tous concernés par cette bataille, même si le discours gouvernemental se veut rassurant. En effet, il est clairement affiché que, si cette réforme devait passer, la part de la richesse consacrée aux retraites restera bloquée sous le seuil des 14 % du PIB.*

*Voilà les faits, mais les causes sont rarement évoquées.*

*Une des causes principales est la crise du système économique actuel qui, pour survivre, n'a comme variable d'ajustement et comme objectif que la disparition de notre modèle social, précariser actifs et retraités, aidé en cela par la politique gouvernementale qui privatise, sur l'autel du système capitaliste, des pans entiers de fleurons industriels et de services rentables qui nous appartiennent.*

*La CGT a des propositions, des revendications. Malheureusement, trop souvent les documents contenant ces propositions et revendications restent dans les cartons au sein des UD ou UL, voire dans nos syndicats.*

*Quid de la bataille des idées ? Et comment argumenter et mener la bataille des idées ? Quelques pistes : l'amélioration de la situation de l'emploi et du pouvoir d'achat ; que l'État compense les cadeaux de cotisations sociales qu'il fait au patronat ; que l'on supprime les parachutes dorés et autres retraites chapeau ; que l'on mette à contribution les revenus du capital... dans un premier temps.*

*Le XI<sup>e</sup> congrès de notre UFR, qui s'est tenu en septembre, a été un riche moment de partage et d'amitié mais également d'orientations. Notre CN des 19 et 20 novembre a réfléchi à la manière la plus efficace possible de les mettre en application.*

*Il nous faut également préparer le Congrès fédéral ainsi que celui de l'UCR, sachant que les deux se tiendront en 2020. Du pain sur la planche !*

*En attendant, l'UFR et moi-même vous souhaitent, à vous et à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année.*

# Conseil national de l'UFR des 19 et 20 novembre 2019

Serge AUDONNET

**Présents :** Jean-Pierre ALBERT, Serge AUDONNET, Michel BOUGIER, Guy DELMAS, Daniel LELLOUCHE, Lionel DUQUENNE, Jean-Pierre GHIOTTO, Xavier HIRSCH, Jean JOUSSEAUME, Yves LASNIER, Jean LEBON, Bernard MARGRAS, Jean-Pierre MARQUE, Daniel MULLER, José NUEVO, Alain RABIN, Gérard RICHAUD, Michel TECHE, Christian URVOY, Jean-Luc VALEGEAS, Yann VOLANT.

**Excusés :** Michel BURGUIERE, Patrick VARIN, Hubert STRAUDEL.

## Séance du 19 novembre

Jean-Pierre GHIOTTO préside la séance

Daniel MULLER présente le rapport d'introduction :

Chers camarades

Pour mon rapport introductif, veuillez m'en excuser, je vais plagier notre camarade cadre Jean-Pierre Ghiotto. Quoi de plus simple que de s'appuyer sur son édito de qualité paru dans notre journal *Ensemble*. Je le cite :

« Un congrès, c'est un grand moment de rencontres, de partage et d'amitié. On en ressort ragaillard, remonté, rassuré ; on s'y est dit et on a constaté que nous n'étions pas les seuls à penser ce que nous pensions et qu'il fallait lutter pour contrer cette politique et ces politiciens au service du capital, source d'inégalités, de misère, de souffrances, pour une classe ouvrière qui ne sait même plus qui elle est et dont les choix électoraux, quand elle fait un choix, vont à l'encontre de ses intérêts.

« La xénophobie, le racisme, le fascisme, le terrorisme, plan B du capital pour combattre ceux qui dénoncent les dérives de nos sociétés qui se tournent vers la guerre en mettant sur les routes des millions de gens fuyant la misère et les atrocités. Sociétés qui nous conduisent vers une catastrophe climatique, plutôt que de renoncer à des profits immédiats.

« [...] Dans un congrès, on y adopte une feuille de route pour les trois années qui suivent en espérant qu'au bout de cette route nous obtiendrons les progrès sociaux et sociétaux qui nous font défaut et que nous réussirons à protéger ceux qui nous restent encore.

« [...] Macron, le président des riches, s'emploie sans relâche à détruire tout ce que les luttes ouvrières ont apporté comme amélioration des conditions d'existence des citoyens, des salariés, des ouvriers, des retraités et ce malgré une contestation sociale grandissante mais qui peine à s'organiser.

« [...] La casse organisée de nos services publics, de santé, de prévoyance, d'éducation, de transport, de loisirs, les bas salaires et la précarité transforment la vie des plus démunis en une vie de misère alors que la richesse de quelques-uns s'étale ouvertement sans vergogne. »

À relire le rapport d'activité présenté par JPG lors de notre XI<sup>e</sup> congrès de l'UFR, puis en relisant le rapport



d'orientation de notre X<sup>e</sup> Congrès, force est de constater qu'il nous reste du chemin à parcourir pour atteindre un tant soit peu une partie de nos objectifs.

En parallèle, je me permets de relever que le rapport d'orientation du VIII<sup>e</sup> Congrès de notre Fédération « *Le parti pris de l'avenir* » est plus un choix de société qu'un choix revendicatif. Il pose cependant la question : syndicalisme et politique ou politique et syndicalisme ? A-t-il atteint son objectif ? Aux camarades de répondre à cette question lors du IX<sup>e</sup> congrès fédéral qui se tiendra en 2020.

En ce qui nous concerne, nous avons également adopté un plan de travail et posé la question : quelle UFR pour demain ? Être syndiqué est-ce une nécessité : oui.

Mais qu'avons-nous à proposer et quelle activité mener pour faire connaître nos propositions ?

Une activité sous-entend, outre l'implication de chacun d'entre nous, la mise en place d'une politique financière en fonction de nos moyens et pas uniquement de nos besoins. Il faut en débattre.

Avant de vous laisser la parole, un dernier point pour évoquer la journée nationale d'action du 5 décembre. Le souhait de tous est de la réussir. À nous de faire le nécessaire dans le cadre de notre champ d'intervention, voire au-delà.

Pour conclure, je cite une fois encore notre camarade JPG : « *Si nous ne faisons rien, nous n'aurons rien de plus, mais nous perdrons beaucoup.* »

À vous la parole

**Pascal LEFEBVRE**, secrétaire fédéral, vient présenter au Conseil national de l'UFR les réflexions du secrétariat fédéral sur divers sujets, notamment sur la préparation du IX<sup>e</sup> congrès fédéral, qui se tiendra à l'Ile-de-Ré du 30 mars au 3 avril 2020.

Après avoir excusé l'absence de **Patrick Bauret**, secrétaire général de la Filpac, pris par une autre réunion en Rhône-Alpes, il indique, concernant le 5 décembre, que beaucoup de fédérations appellent à des grèves reproductibles. La situation crée une exaspération sociale touchant des couches de la population que le syndicalisme ne touchait plus. Historiquement, nous étions plutôt implantés dans les secteurs industriels et les services publics.

Le précédent congrès de la Filpac avait une connotation très politique et un peu moins syndicale, avec pour effet une complexité de mise en œuvre pour les équipes syndicales dans les entreprises et les territoires.

Le IX<sup>e</sup> congrès va certainement renouer avec notre syndicalisme. Cela dépendra pour grande partie des travaux du CEN des 21 et 22 novembre 2019. Il rappelle brièvement la genèse de la Filpac, qui s'appuie sur l'« écrit ».

Sous Macron, nous allons passer de 800 à 207 conventions collectives, avec pour conséquences notamment pour notre Fédération, une seule convention collective pour la production et la transformation du papier (qui était une vieille revendication fédérale).

En presse, nous allons vers une convention collective unique pour la presse en région : PQR, PQD, PHR, qui actuellement regroupent 9 conventions collectives distinctes.

Le rapport Ramin (conseiller travail, emploi, dialogue social au cabinet du Premier ministre), commandité par Muriel Pénicaud et Edouard Philippe, arrive à la conclusion de 85 conventions collectives en 2025, ce qui impliquera à terme une seule convention collective pour toutes les formes de presse, y compris la presse nationale, magazine, en ligne, spécialisée, etc. Il s'agira donc d'être offensifs sur nos revendications.

Le travail et les industries graphiques seraient regroupés avec l'industrie papetière, la publicité irait avec les médias audiovisuels. Cette ou ces situations rencontrent assez peu d'opposition dans la CGT. Il cite l'exemple de la métallurgie, qui est nettement favorable à la mise en place d'une convention collective unifiée. La chimie pour sa part n'est pas d'accord pour fusionner toutes les conventions collectives des industries chimiques.

Cette situation crée des tensions au sein de la CGT, notamment en raison des questions de financement des organisations syndicales liées au fonds de la formation professionnelle. Il en profite pour indiquer que, aujourd'hui, le financement de la confédération est assurée à seulement 30 % par les cotisations syndicales. C'est 50 % pour la Filpac.

Nous avons à travailler sur une loi pour l'information, lutter contre ceux qui cassent le système de distribution de la presse. Sur 6 000 titres, 4 000 vont disparaître en deux ans. Nous travaillons également pour relancer le journal

*l'Écho*, quotidien qui vient d'arrêter sa publication. Nous irions vers un bihebdomadaire sur les 7 départements concernés.

Il indique que la première industrie la plus polluante au monde est l'industrie numérique, qui progresse de 35 % par an.

Le document d'orientation du Congrès ira vers un renforcement de la CGT dans notre profession.

La Filpac aura perdu entre 1500 et 2000 syndiqués depuis 2015, ce qui est moins que précédemment d'environ 500 pertes d'adhérents par an. La Filpac compte aujourd'hui 14000 syndiqués (retraités compris) pour un champ professionnel en baisse de 55000 travailleurs. Il ajoute que moins de travailleurs cela n'est pas pareil que moins de salariés, notamment dans le secteur de la publicité.

Concernant la continuité syndicale, nous devons la préparer avec les syndicats d'actifs (groupe de

travail à mettre en place). Une table ronde de l'UFR aura lieu au cours du congrès.

Nous avons de moins en moins de visibilité avec nos syndicats. Certains décrètent de ne plus affecter les retraités dans les structures y afférentes. Ils les gardent avec les actifs. On pense à la Fédé qu'il y a la volonté de peser sur le congrès via le nombre d'adhérents et qu'il y a aussi une question financière liée aux pertes de détachements qui se sont fait jour à l'occasion des mises en place des CSE (comité social et économique dans les entreprises).

Si on ne mutualise pas les moyens, il n'est pas possible de développer comme nous essayons de le faire en aidant financièrement, par exemple, les syndicats de Bordeaux et de Lille, comme cela a été décidé par le CEN. Il y a aussi les questions de gouvernance de la fédération. Il faut tirer les enseignements sur le rôle des instances de la Fédé avec notamment un CEN qui ne joue pas son rôle, se contentant de mesurer les positions et le poids des uns et des autres. Nous avons besoin d'une direction fédérale opérante et plus opérationnelle, d'un bureau fédéral animant les différentes filières et d'un secrétariat fédéral qui gère. Or c'est tout le contraire qui se passe, et cela depuis de longues années.

**Jean-Luc VALEGEAS** demande quel appel va lancer la Fédé pour le 5 décembre.

**Pascal LEFEBVRE** : Le secrétariat est favorable à appeler à la grève et à se joindre à son éventuelle reproductibilité. Le SGLCE va certainement appeler à vingt-quatre heures avec arrêt des titres. On verra ce que décidera le CEN des 20 et 21 novembre.

**Dany MULLER** dit que le nouveau salariat n'est plus le même que celui que nous avons connu. Aujourd'hui, les salariés se battent pour survivre. Quelle qualité de vie syndicale proposer à ces camarades devenus retraités ? Il se pose également un problème de finance : sans la Fédé, on ne peut avoir de continuité syndicale, et, enfin, au vu de la situation de nos professions, quel avenir imaginer pour l'UFR ? Structure interpro ? Intégrer la Fédération ? ➤



Nous avons programmé une réunion de bureau qui nous permettra d'établir note activité en fonction de la réalité de nos moyens financiers.

**Jean-Pierre GHIOTTO** rappelle les moyens qu'avaient la FFTL et la Filpac avec les délégués régionaux. On voit bien aujourd'hui qu'il faut animer les régions, et ce sont bien nos moyens financiers qui ont influencé notre organisation. Un élu dans une commission exécutive ou un comité exécutif est mis à disposition de l'organisation pour faire tourner la boutique et non pour régler les problèmes de son entreprise ou de son syndicat. Il souhaite que la Fédération et l'UCR parlent d'une même voix sur la continuité syndicale pour donner du poids au discours syndical sur ce thème.

**Michel BOUGIER** se dit conscient des difficultés de la Fédé. Il rappelle les efforts réalisés en Bretagne, qui ont duré dix ans et ont permis de remettre les choses en place en récupérant les retraités syndiqués restés chez les actifs (notamment à *Ouest-France*). Nous souhaitons maintenant aller vers le 1 % en augmentant les cotisations de 2 euros par mois.

**Pascal LEFEBVRE** évoque les 66 % d'abattement fiscal en informant que Darmanin, le ministre des Comptes publics, a prévu de retirer aux organisations syndicales les exonérations sur la TVA et de leur appliquer le régime de l'impôt sur les sociétés et la taxe sur les salaires, soit un potentiel de diminution de 20 % à 22 % des ressources si ce projet gouvernemental aboutit.

**Xavier HIRSCH** revient sur les questions des conventions collectives en souhaitant faire apparaître certaines contradictions, notamment sur le fait que nous négocions l'unification des conventions collectives alors que nous sommes contre cette unification, sauf à la réaliser par le haut. Nous sommes affaiblis pour défendre nos acquis sociaux mais un rapport de forces semble en phase de développement. On verra le 5 décembre. Ce congrès doit être celui qui nous rassemble et surmonte nos divisions.

**Daniel MULLER** donne connaissance d'un mail adressé à tous les membres du CEN et reçu à l'instant même qui contient la contribution du SGLCE à la préparation du congrès fédéral.

**Guy DELMAS** considère, que lorsque les retraités sont organisés en section du syndicat, cela facilite grandement les échanges. Il rappelle les moyens mis en œuvre à Tartas, deux fois par an, pour les retraités en présence des actifs du syndicat pour parler de l'entreprise. Il se dit par ailleurs peu optimiste pour le 5 décembre car il constate une difficulté à mobiliser et à contrebattre la propagande sur la prétendue « égalité » de traitement que générerait le système à points. Il y a un gros travail à faire sur les mentalités pour lutter contre la résignation ambiante.

**Bernard MARGRAS** rappelle que le 5 décembre n'est pas une fin en soi. Quelles convergences des luttes par la suite ?

**Michel TECHE** affirme que la progression du syndicalisme retraité est liée à la progression du syndicalisme actif. Lorsque nous avons arrêté les régions, on a coupé des liens,

notamment avec les petites structures, car les réunions régionales permettaient ce lien. Ce fut une lourde erreur que l'on paie cher Il faut essayer de recréer des structures de proximité.

**Lionel DUQUENNE** dit que, lorsque l'on est pessimiste, on n'est pas CGT et que nos adversaires sont parfaitement au fait, dans ce cas-là, qu'une brèche est ouverte. Les populations ont peu à peu glissé, sans s'en rendre forcément compte, vers une forme de libéralisme, avec consommation à tout va... Cela fait une vingtaine d'années que cette situation se dégrade. Nos adversaires de classe ont fait ce qu'ils avaient dit à la Libération : nous reprendre par la force ce que nous leur avions pris par la force. C'est une CGT de combat qu'il nous faut. Il faut être réveillé et se battre.

**Jean JOUSSEAUME** pense que la continuité syndicale c'est aussi aller à la rencontre des actifs et rendre compte des luttes qu'ils mènent. Il faut donc décider des moyens à mettre en œuvre avec la Fédé pour aller plus loin sur ces questions. Il nous faut faire un plan de travail : les adresses, les mails, etc. Nous devons être partie prenante dans la perspective du prochain congrès. Nous devons mieux connaître la réalité de nos sections même si nous constatons que nous sommes souvent face à un syndicalisme de fidélité plutôt qu'à un syndicalisme d'action.

**Daniel MULLER** pense qu'il faudrait peut être inviter un membre du CEN local dans nos réunions.

**Serge AUDONNET** ; Il n'est sûrement pas utile de rajouter des sujets de discorde. Il a été fait état de l'action de syndicats qui comptabilisent les retraités dans leurs effectifs. Cela lui semble parfaitement logique et statutaire, à l'approche d'un congrès et de la désignation de délégués mandatés sur la base du nombre d'adhérents à jour de leurs cotisations. Cela serait autre chose, évidemment, si lesdits syndicats avaient pris la décision de ne plus reverser les cotisations de leurs syndiqués retraités à l'UFR, ce qui, à ce jour, n'est pas le cas.

**Alain RABIN** évoque les difficultés qu'il rencontre à faire appliquer le 1 %. Il se dit surpris que nous parlions essentiellement de sujets qui concernent les actifs et constate que l'on a du mal à parler de nos problèmes spécifiques alors qu'il y a beaucoup de paupérisation dans le monde des retraités. Il informe également que le congrès de son UD aura lieu à Dunkerque et que son USR va se retrouver sans budget, faisant à cette occasion le lien avec la motion adoptée par l'UFR lors de son dernier congrès.

**Michel TECHE** pense qu'il faut approfondir notre réflexion sur le mouvement des gilets jaunes.

**Lionel DUQUENNE** rappelle qu'en réalité lorsque l'on parle du 1 % c'est de 0,34 % qu'il faut parler si on prend en compte les 66 % d'abattement d'impôt, voire de crédit d'impôt.

**Pascal LEFEBVRE** indique que la fédération a remis en place un pôle formation avec **Jérôme RICARDI**. Cela fonctionne actuellement à la cadence de un stage par semaine, rythme jamais atteint auparavant. On fait appel en

interne à des formateurs pour rappeler les fondements de notre syndicalisme de classe. Nos élus CSE sont accaparés par les agendas patronaux, et il y a pire avec en perspective les conseils d'entreprise qui auront la faculté de négocier et signer n'importe quel accord, suite à la loi Macron. Si on ne réarme pas nos camarades sur les bases marxistes, on va continuer à être en perte de vitesse. Nous avons mis en place l'Académie de formation populaire et sociale avec l'idée de créer une université populaire et sociale pour revenir à des formations ayant existé auparavant. Il faut repolitiser nos camarades...

Si on sort des sentiers battus, on peut trouver des moyens. On a postulé sur les métiers de l'imprimerie auprès du Fonds social européen en poursuivant l'action lancée en son temps par **Marc Peyrade**. Il y a là de gros moyens qu'il ne faut pas hésiter à utiliser. L'objectif est de réactiver notre action sur les territoires.

Ayant pris connaissance entre-temps du contenu du mail envoyé par le SGLCE, **Pascal LEFEBVRE** ajoute que le SGLCE a pour objectif d'être au secrétariat de la Filpac pour piloter la fusion vers la convention collective unique de la presse. C'est une forme de corporatisme à l'ancienne qui est mise en avant.

Il explique qu'il n'y a plus actuellement de camarades de la presse au secrétariat fédéral après le décès de Marc Peyrade et le départ, pour cause de désaccord politique, de **Gérard Letréguilly**. Il fait également état du départ de **Frank SAILLOT** après la lutte exemplaire menée dans sa boîte et son souhait de ne pas réintégrer cette entreprise à la suite du conflit. Enfin, il rappelle que certains n'admettent pas que le secrétaire de la Filpac soit issu du papier.

**Jean-Pierre ALBERT** souhaite interpeller la fédération sur la situation de la papeterie de Condat.

**Pascal LEFEBVRE** lui répond que la fédération est sur le dossier. Pour lui, l'État doit mettre la main à la poche et il ne faut pas attendre que ce soit l'actionnaire qui le fasse. Même chose pour la papeterie de Chapelle Darblay. *Étant attendu ailleurs, il quitte la réunion du Conseil national.*

**Jean-Pierre GHIOTTO** rappelle que nous avons besoin de camarades volontaires pour assister à un certain nombre de réunions dans certaines instances :

\* Congrès de l'UCR du 11 au 15 mai 2020 à Saint-Malo : 5 délégués possibles plus lui-même comme élu sortant de la CE de l'UCR. **Jean JOUSSEAUME** est pressenti pour le remplacer à ce poste et sera donc parmi les 5 délégués au Congrès de l'UCR ;

\* Congrès de la Filpac du 30 mars au 3 avril 2020 sur l'Ile-de-Ré. D'après les responsables de la Filpac interrogés, nous aurions une dizaine de délégués mandatés pour ce congrès ;

\* Comité général de l'UCR les 28-29 janvier 2020 à Montreuil. Deux ou trois copains seraient les bienvenus.

\* Colloque sur le numérique et les retraités et les conséquences de la dématérialisation tous azimuts : le 30 janvier 2020 à Montreuil. Des documents pour les inscriptions sont proposés aux membres du Conseil national.

Il est convenu que le Conseil national prendra des dispositions sur ces différentes réunions lors de la deuxième séance du Conseil ayant lieu le lendemain.

**Dany MULLER** indique que l'ordre du jour de demain permettra également de faire le point financier avec le rapport de **Lionel DUQUENNE** et d'aborder la question de notre plan de travail.

**Guy DELMAS** dit qu'il revendique d'être destinataire d'un bulletin de pension permettant de connaître l'ensemble des éléments la composant : pension brute, retenue CSG, cotisations sociales, impôt à la source et évidemment le net à percevoir. Il a, en ce sens, écrit aux députés et au sénateur du département des Landes.

Le secrétariat propose que ce courrier soit intégré dans le prochain numéro d'*Ensemble*.

## Fin de la première journée

# Séance du 20 novembre

**Jean-Pierre GHIOTTO** préside à nouveau cette séance.

Présentation de l'état des comptes de notre UFR au 30 septembre 2019

**Lionel DUQUENNE** présente l'état des comptes de l'UFR au 30 septembre 2019. Des chiffres inquiétants en partie impactés par les retards de paiement des cotisations. Il informe que la prochaine réunion de bureau, qui se tiendra le 6 février 2020, devra peaufiner ces chiffres et en tirer les conclusions qui s'imposent. Il y a des retards de paiement de FNI importants en 2019, ce qui est assez exceptionnel dans de telles proportions. Il ajoute que certains syndicats paient les FNI en fin d'année et qu'ils multiplient ce chiffre par 11 pour verser les cotisations.

Cette façon de faire annule tous les effets réels des mouvements d'effectifs intervenus en cours d'année et ne reflète donc en aucune manière la réalité des adhérents de ces syndicats.

**Michel TECHE** s'insurge contre les pratiques en cours dans son UD qui incite à créer des syndicats interprofessionnels, coquilles vides chargées d'accueillir les cotisations des sections syndicales de retraités. Ces pratiques qui ne font que cacher des problèmes d'argent sont en train de tout casser et le risque est grand de voir les retraités quitter leurs sections pour aller vers des associations.

**Daniel MULLER** rappelle que le journal *l'Alsace* a procédé à 73 licenciement et est en train de créer, via le groupe **Ebra**, un pôle publicité centralisé remettant en cause tous les statuts. « *Nous avons le projet en Alsace de regrouper tous les retraités des différentes entreprises dans une structure régionale.* »

**Gérard RICHAUD** s'étonne de voir que les cotisations payées en 2017 par son syndicat ne figurent pas sur les tableaux présentés par Lionel, alors même qu'il a reçu de Cogetise les bordereaux attestant de son paiement. Il semblerait qu'il y ait un problème avec le système ➤

Cogetise. Il souhaite que ce soit l'UFR qui intervienne auprès de Cogetise, sous forme, par exemple, d'une motion.

**Serge AUDONNET** dit que, s'il est avéré que les anomalies constatées viennent d'un dysfonctionnement de Cogetise, puisque, à l'évidence, les cotisations ont été payées à Cogetise et non reversées à l'UFR, et que cela met notre UFR en difficulté financièrement, pourquoi ne pas inciter nos syndicats à payer leurs cotisations à l'UFR, qui se chargera de reverser à Cogetise.

**Jean JOUSSEAUME** est d'accord avec cette dernière intervention.

**Daniel MULLER** dit que, lors de la réunion de bureau du 6 février, nous ferons le décompte final de l'année 2019 qui nous permettra de voir où cela dysfonctionne et de proposer des actions nécessaires lors du prochain Conseil national.

**Gérard RICHAUD** demande si un double des versements effectués à Cogetise a été envoyé à l'UFR comme cela avait été décidé lors d'un précédent Conseil national.

**Lionel DUQUENNE** dit qu'il en reçoit quelques-uns et que quelquefois les sommes ne correspondent pas à celles payées à Cogetise.

**Michel TECHE** explique au conseil syndical comment dans certains syndicats on souhaite qu'il n'y ait plus de secrétaire ni de trésorier de section des retraités, ce qui amène ensuite les sections de retraités à pleurer pour toute dépense de fonctionnement.

## EXPLOITATION PROVISoire ET BUDGET PRÉVISIONNEL

**Lionel DUQUENNE** présente l'exploitation provisoire au 31 octobre 2019, qui fait ressortir un déficit de l'exercice de 13156,86 €.

Il rappelle au passage les règles de versement définies dans l'annexe financière de la Confédération qui ne sont respectées par personne ou presque (si ce n'est le syndicat de Saint-Étienne).

Il pense que faire payer le syndiqué directement à Cogetise serait certainement le moyen d'éviter les dysfonctionnements créés par certains syndicats.

Il présente la proposition de budget prévisionnel 2020 accompagné de décisions à valider concernant notamment le nombre de réunions annuelles du Conseil national et du bureau de l'UFR. Par ailleurs, il indique qu'il a établi un prévisionnel de recettes issues des cotisations en retrait de 12 % par rapport à 2019.

Si la situation perdure et s'aggrave, il s'interroge sur la nécessité qu'il y aurait à intégrer la Fédération.

**Daniel MULLER** demande ce qu'il entend par là.

**Lionel DUQUENNE** explique que dans la plupart des fédérations les UFR voient leurs comptes intégrés dans ceux de leur fédération. Cela étant, ce scénario est celui du pire dans le cas où nous n'aurions plus la possibilité

de pouvoir fonctionner sur le plan financier.

**Jean-Pierre GHIOTTO** dit que cela sous-entend que l'on utilise les moyens en personnel de la fédération pour faire le travail réalisé aujourd'hui par **Lionel**. Il rappelle qu'aujourd'hui il n'existe quasiment aucuns frais de fonctionnement à l'UFR car c'est Lionel, aidé de William MELON, qui fait l'essentiel du travail.

**Lionel DUQUENNE** dit que réaliser en « externe » ces tâches coûterait environ 25000€ par an à l'UFR.

**Jean-Pierre GHIOTTO** a eu une discussion avec Pascal LEFEBVRE qui considère que **la Filpac**, pourrait absorber une partie de cette charge.

**Xavier HIRSCH** pense qu'il faudrait comparer notre situation avec celle d'une UFR déjà intégrée dans une fédération. Il rappelle que l'indépendance financière est très liée à l'indépendance politique.

**Gérard RICHAUD** craint qu'un tel scénario n'aboutisse aux mêmes conséquences que la suppression des régions.

**Daniel MULLER** dit qu'il ne faut pas aller trop vite. Pour le moment, il s'agit juste d'utiliser du personnel de la fédération pour décharger Lionel et aussi Michel BURGUIÈRE pour le journal *Ensemble*. Il évoque également la question de l'impression du journal, qui peut aller chez Rivet ou rester chez Hellio Corbeil, sous condition que nous puissions vérifier que notre choix n'impactera pas négativement l'une ou l'autre de ces structures au vu de leurs situations respectives.

**Yann VOLANT** rappelle qu'il a été évoqué, au cours du précédent congrès, la possibilité d'espacer la tenue de nos congrès.

**Jean-Pierre ALBERT** dit que notre première préoccupation doit être de faire rentrer l'argent des cotisations. Il faut faire une relance auprès des syndicats concernés.

**Lionel DUQUENNE** informe le Conseil que, pour 2018, ce sont 23 sections qui n'ont pas payé et que ce chiffre se monte à 49 pour 2019 (au 30 septembre).

*Un rappel par le biais du journal « Ensemble » est décidé ainsi qu'un courrier aux syndicats concernés.*

**Serge AUDONNET** propose que nous publions également un petit article dans *Ensemble* expliquant à nos syndiqués que certains d'entre eux pourraient être privés de leur journal alors qu'ils l'ont payé avec leur cotisation qui n'a pas été reversée par leur syndicat à l'UFR.

Il ajoute que, au-delà des tâches comptables, il serait imprudent de se dessaisir de notre communication, qui reste le vecteur essentiel de notre indépendance politique.

**Michel TECHE** insiste sur le fait que nous devons intervenir à deux niveaux : vers nos syndicats qui ne reversent pas et vers Cogetise, qui ne reverse pas à l'UFR des cotisations dont il est avéré qu'elles ont bien été réglées par les syndicats, comme c'est le cas pour celui de Nancy.



La proposition de courrier évoquée par **Guy DELMAS** lors de la première journée est finalement devenue une motion dont le texte a été soumis aux membres du Conseil. Après quelques modifications et corrections, elle est adoptée à l'unanimité (voir page 2). Il est également suggéré aux membres du Conseil d'en faire parvenir un exemplaire aux élus de leurs régions.

### SITUATION UCR

**Jean-Pierre GHIOTTO** donne quelques éléments sur la situation des cotisations FNI perçues par l'UCR.

L'exercice 2017 (clos) fait apparaître 99240 FNI réglés.

Pour 2018, nous en sommes à 96422, soit un retard de 2818 FNI par rapport à 2017.

Pour 2019, nous en sommes à 71351 FNI versés au 4 novembre, soit 203 FNI de retard par rapport à 2018 à la même période.

Concernant les participations aux différentes réunions statutaires évoquées la veille, il est acté que la délégation devant se rendre au congrès de l'UCR sera composée de **Jean JOUSSEAUME**, **Daniel MULLER**, **Michel TECHE**, **Jean-Luc VALEGEAS** et **Lionel DUQUENNE**. **Jean-Pierre GHIOTTO** y participera également de droit en tant que membre sortant de la CE de l'UCR.

Concernant le congrès fédéral, le secrétariat de la

Filpac nous a informés que nous avons 10 places à disposition au seul titre de l'UFR. Après discussion et au regard de notre situation financière, nous décidons que 5 camarades au maximum seront pris en charge par l'UFR, qui alloue un budget d'environ 3500 euros.

**Alain RABIN** revient sur la question de la continuité syndicale et souhaite avoir à disposition un document à distribuer.

**Daniel MULLER** propose de relancer le document précédemment édité et intitulé « *J'y suis, j'y reste* ».

**Michel TECHE** demande si l'UCR a travaillé sur un document avec un contenu permettant de prendre les contacts avec les futurs retraités.

**Jean-Pierre GIOTTO** dit qu'un certain nombre de choses sont faites dans des USR.

**Alain RABIN** revient sur les difficultés rencontrées par les USR et notamment celle de Lille, qui se voit attribuer un budget par l'UD, budget qui n'est en réalité pas mis à disposition de l'USR qui doit sans cesse réclamer les moyens de fonctionner sans être sûre de les obtenir.

**Jean JOUSSEAUME**, à propos de la continuité syndicale, rappelle l'existence de modules dans d'autres UFR (powerpoint, etc.). Il indique que nous pourrions parfaitement fournir un tel document à l'occasion du congrès fédéral. ■ S.A.

# Aux Pays-Bas, la crise des fonds de pension reflète un système financier sous pression



Par Martine ORANGE (écrivaine et journaliste d'investigation française.) Mediapart

**L**ongtemps donnés en modèle, les fonds de pension néerlandais se retrouvent en grande difficulté. La politique de taux négatifs de la BCE est désignée comme la principale responsable de ce malaise. La grande compression exercée sur les salaires depuis trente ans, qui détruit les systèmes sociaux, ronge désormais le système financier.

Lors des dernières réunions de la Banque centrale européenne, le gouverneur de la banque des Pays-Bas, **Klaas Knot**, fut un des critiques les plus virulents de la politique de **Mario Draghi** sur le départ, et notamment de sa décision de relancer

son assouplissement quantitatif (quantitative easing)<sup>(1)</sup>. Et ce n'est pas par hasard. L'ensemble du système de retraite des Pays-Bas est au bord de l'apoplexie.

Des années de taux bas, voire négatifs, accompagnés par une montée du

nombre de retraités, en raison du vieillissement de la population, sont en train d'ébranler le système de retraite néerlandais, présenté jusqu'alors comme un modèle par tous les défenseurs de la retraite par capitalisation. Le système préféré des ➤



néolibéraux, pilier indispensable du recyclage de la dette.

Depuis des mois, les manifestations de retraités et de salariés se succèdent aux Pays-Bas pour s'opposer à une diminution de leurs pensions. Des négociations ont été engagées avec les partenaires sociaux au printemps en vue d'étudier une refonte générale du système. Dans la semaine, le gouvernement néerlandais doit présenter une série de mesures, censées répondre à l'urgence et éviter une réduction du montant des pensions dès janvier.

**Report de l'âge de la retraite à 67 ans dès 2021 (aujourd'hui à 65 ans), aides financières de l'État, abaissement de la réglementation... toutes les pistes sont à l'étude pour déminer un sujet politiquement sensible, et pour sauver une industrie financière qui pèse 1600 milliards d'euros.**

Mais le sujet risque aussi de s'invalider lors de la prochaine réunion de la BCE. Car la politique monétaire ultra-accommodante de la banque centrale, son choix de soutenir des taux négatifs, de relancer le rachat de titres obligataires, dans l'espoir de soutenir la croissance européenne, sont désignés comme les principaux facteurs de troubles actuels.

Sans changement notable des règles, les fonds de pension néerlandais se disent incapables de faire face à leurs engagements dans un environnement de taux négatifs. La solution passe selon eux, soit par une baisse drastique des montants des retraites, soit par une hausse notable des cotisations pour faire face, à la fois, à l'augmentation du

nombre de retraités, liée au vieillissement de la population, et à la baisse des rendements financiers.

Selon certaines estimations, il manque plus de 13 milliards d'euros pour soutenir le financement général du système, qui assure aujourd'hui la retraite de plus de 3 millions de personnes.

Les Pays-Bas sont le pays européen qui a le plus développé le système par capitalisation. Aux côtés d'un régime public qui garantit une retraite de base, une multitude de fonds de pension, souvent organisés par branche professionnelle, se sont développés pour assurer les retraites complémentaires. Grâce à la financiarisation galopante des trente dernières années, ils ont prospéré sans encombre.

Les Néerlandais profitent d'un niveau de retraite parmi les plus généreux du monde : en moyenne, le montant de leur retraite se situe entre 70 % et 80 % de leur dernier salaire. Un montant contractuellement garanti. Ce qui a assuré pendant des années un soutien inconditionnel de la population au système existant, en dépit des pressions exercées sur les salaires.

Mais depuis la crise financière de 2008, la situation se dégrade insensiblement. Comme tous les autres acteurs financiers, les fonds de pension néerlandais ont subi un immense stress. Assis sur leurs immenses réserves, ils ont été capables, à la différence de nombre de fonds américains, de maintenir leur niveau de prestations et de verser les retraites promises. Puis est venu le temps de la *quantitative easing*, des taux négatifs, de l'argent gratuit déversé par brassées de milliards par la Banque centrale européenne. Cela a permis de sauver – au moins pendant un temps – la zone euro, mais a mis toute la sphère financière sous tension.

Avec l'argent gratuit, c'est tous les modèles financiers existants qui se trouvent ébranlés : *les banques ne dégagent plus les recettes suffisantes liées à leur métier traditionnel d'intermédiation*, les assureurs et les fonds de pension ne dégagent plus les rendements suffisants pour faire face à leurs engagements et augmenter leurs réserves – la longévité de leurs portefeuilles étant inférieure à leurs engagements, il leur faut assurer des retours suffisants et nécessaires pour couvrir l'ensemble.

Massivement investis dans les

produits de dette, notamment de dettes d'État, les fonds de pension néerlandais sont aux premières loges pour constater ce dérèglement. La dette de tous les pays de la zone euro, y compris de la Grèce, affiche désormais des taux négatifs. Pour l'Allemagne comme pour la Suisse, considérées comme les pays les plus sûrs du continent, c'est l'ensemble de la dette jusqu'à 50 ans qui offre des taux négatifs. En d'autres termes, les financiers acceptent de payer pour placer leur argent pour des actifs considérés comme protégés.



Dans un premier temps, les fonds de pension ont fait comme tous les autres : ils ont puisé dans leurs réserves pour continuer à assurer le versement des retraites. Mais aujourd'hui, les rendements offerts ne cessent de baisser et le système s'épuise. Les quelque 240 fonds de pension ne disposent plus des taux de couverture requis pour assurer leurs prestations. Un fonds de pension sur six risque de devoir réduire le montant des retraites versées, a prévenu dès janvier la Banque centrale des Pays-Bas.

L'alerte autour des fonds de pension néerlandais devrait en inquiéter plus d'un. Car si ces intervenants considérés comme parmi les plus solides du monde financier rencontrent des difficultés, qu'en est-il des autres ? Assureurs, vendeurs d'assurance-vie, ou de fonds d'investissement, tous connaissent les mêmes problèmes. Tous doivent faire face aux conséquences imprévisibles de l'argent gratuit.

Beaucoup ont massivement acheté des actions, puis ont participé activement à nourrir la bulle immobilière. Les plus grands se sont précipités pour acheter des infrastructures (aéroports, autoroutes, système de péage) considérées comme des rentes

assurées. Désespérant de trouver des actifs sûrs et rentables, ils en oublient toute prudence. Beaucoup investissent désormais massivement dans les junk bonds<sup>(2)</sup> et les produits structurés, qui, pour attirer le chaland, offrent des taux élevés.

Les fonds de pension sont parmi les plus friands de ces produits. Incapables de dégager dans des conditions normales un rendement annuel suffisant, ils se sont précipités sur les produits structurés pour augmenter leurs gains. Dans son dernier rapport sur la stabilité financière mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) s'inquiète de ces dérives. Selon l'institution internationale, les fonds de pension ont plus que doublé leurs placements dans des actifs illiquides<sup>(3)</sup> et risqués au cours de la dernière décennie.

« Devraient-ils vendre certains de ces actifs illiquides, la similitude de leurs portefeuilles et la chute rapide des prix pourraient amener un choc dans tout le système financier », prévient le FMI, craignant que ces acteurs ne puissent plus à l'avenir assurer leur rôle traditionnel de stabilisateurs sur les marchés financiers.

Pour certains, les problèmes sont déjà là. Le fonds de pension géré directement par General Electric a annoncé la fin de la garantie octroyant à ses salariés une retraite correspondant à leur dernier salaire. Plus de 20000 salariés sont concernés. Le fonds de pension pour les agents publics à Chicago est en faillite. Le fonds Calpers, destiné à l'origine aux professeurs de Californie, et qui a été un des plus puissants du monde, connaît les plus grandes difficultés. Les salariés et professeurs des universités britanniques préparent une grève pour éviter une augmentation de leurs cotisations.

*Ces différents exemples viennent opportunément rappeler que, contrairement à ce que certains thuriféraires défendent, la retraite par*



***capitalisation n'est pas l'alternative rêvée au système par répartition.***

Si ce dernier rencontre des difficultés, la raison principale en revient aux pressions incessantes sur les salaires et le pouvoir d'achat depuis trente ans, le creusement sans précédent des inégalités au profit du capital. Cette pression se traduit désormais par une chute à des niveaux historiques de l'inflation, ce qui a entraîné une baisse tout aussi historique des taux d'intérêt et des rendements financiers. Pendant des années, la financiarisation à outrance a permis de cacher cette dégradation et de faire croire que la retraite par capitalisation, comme tout le système financier, pouvait échapper à cet environnement déflationniste. De la même manière que les subprimes avaient été un expédient pour cacher l'appauvrissement des populations les plus précaires, en leur faisant croire qu'elles pouvaient maintenir leur niveau de vie par le crédit, la capitalisation a été conçue pour masquer la chute du pouvoir d'achat des salariés et obtenir le soutien d'une grande partie des opinions publiques. Aujourd'hui, le système financier est lui-même rattrapé.

Onze ans après une crise financière, où les responsables n'ont pas voulu

apporter que des remèdes placebo pour ne rien changer, tout revient en boomerang. La grande compression des salaires imposée depuis trente ans poursuit son œuvre. Elle continue de ronger l'ensemble du système financier, des systèmes sociaux et des démocraties.■

1). *Le terme assouplissement quantitatif - traduction de l'anglais de Quantitative easing (QE) - désigne un type de politique monétaire dite « non conventionnelle » consistant pour une banque centrale à racheter massivement des titres de dettes aux acteurs financiers, notamment des bons du trésor ou des obligations d'entreprise, et dans certaines circonstances des titres adossés à des actifs comme des titres hypothécaires. (Wikipédia)*

2. *Junk Bond ou en français, obligation "pourrie ou poubelle" est un terme qui désigne des obligations qui comportent un haut taux de risque. Ces obligations sont qualifiées de spéculatives.*

3. *L'illiquidité désigne un titre ou un actif qui peut être difficilement vendu ou échangé contre du cash sans le brader.*

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade Pascal BOULARAND. Vous avez pu apprécier les différents articles qu'il nous avait proposés. La rédaction d'Ensemble ainsi que l'Ufr présentent à la famille ainsi qu'à Info'Com ses plus sincères condoléances.

# LE CASSE DU SIÈCLE



Information que le déficit de notre caisse Arrco (cadres) Agirc (tous les salariés du privé) a diminué de moitié en un an, pour s'établir à 1,16 milliard en 2017, annonce faite par les gestionnaires de la caisse. Pour mémoire, en 2017, le résultat global des régimes enregistre un déficit de 1165 milliards. En 2016 le déficit atteignait 2134 milliards.

En clair, la fusion des régimes de retraite permettra-t-elle à l'État de faire un HOLD UP sur les 165 milliards qui représentent les réserves des différentes caisses ? Cette opération représente un véritable magot pour combler les déficits de certains régimes spéciaux.

Quelques informations sur l'origine de ces réserves : 16 milliards viennent de la caisse de retraite complémentaire

des indépendants, qui a stocké dans ses comptes l'équivalent de neuf ans de pensions ; 22 milliards sont issus de la CNAVPL (Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales), (pharmaciens, médecins etc.) qui a gardé de quoi payer plus de sept ans de pensions ; 91 milliards viennent des autres caisses de retraite par répartition, dont 71 pour l'Arrco et l'Agirc, et enfin 36 milliards sont issus des fonds de réserve des retraites, un machin créé en 1999 par Lionel Jospin pour faire face à l'impact du « papy-boom » sur les retraites, ce que tout le monde à oublié.

Qu'est-ce qu'une réserve : un bénéfice non affecté qui appartient aux propriétaires, donc à nos caisses de retraite. C'est pourquoi, dans un bilan, les réserves sont classées parmi les capitaux propres. Dans ce cas d'espèce, les 165 milliards n'appartiennent pas aux propriétaires des caisses, mais aux cotisants.

Par un tour de passe-passe des plus classiques qui consiste à « remonter » les provisions en résultat en les annulant, il est possible de transformer les provisions en réserves, puis de les distribuer. Dans ce cas d'espèce, si toutes les caisses étaient fusionnées, c'est l'État qui rafferait la mise. Bref, un vol pur et simple qui consisterait à spolier les cotisants d'un argent qui leur revient de droit. D'où le tollé des « gens concernés » contre cette arnaque d'État. ■ L.D.

**L**on nous dit sans cesse par les diverses sources d'information que les régimes de retraite actuels ne sont plus viables et qu'il faut mettre en place un nouveau système plus égalitaire que celui qui existe.

**L**on nous dit également que, concernant son financement, il sera plus égalitaire : 1 euro cotisé = 1 point de retraite, sans connaître le pourcentage sur le salaire BRUT, ni la valeur du point au départ à la retraite, deux éléments qu'il est essentiel de connaître.

Petit calcul primaire, avec une inflation à taux 0, à partir de la situation d'un salarié à 1500€ par mois qui a acquis quarante ans sans interruption et qui part à la retraite à soixante-quatre ans avec une espérance de vie de treize ans : il faudra qu'il cotise 20% de son salaire, en souhaitant que la cotisation soit paritaire, pour obtenir une retraite à 80% de son dernier salaire (40 ans sans bulle financière) !

Le vrai projet est de diminuer la part des retraites (14%) dans le PIB pour satisfaire le Medef, qui demande au gouvernement de diminuer voire faire disparaître les bases de retenues sociales dans le salaire socialisé, en clair diminuer le pouvoir d'achat des actifs et des retraités pour satisfaire l'appétit du capital.

Quelques chiffres : l'on apprend par les organes d'infor-



# Réflexions d'un retraité adressées... à...

Par Georges CONGI

Monsieur le Président,

Lors de l'élection présidentielle de 2012, vous avez été présenté à Monsieur Hollande, qui, devant votre prestance, votre jeunesse, a été subjugué. Élu, il vous nomme aux Finances, quoi de plus naturel, puisque vous veniez de Rothschild. Ce que Monsieur Hollande n'a pas compris c'est que vous aviez derrière vous le Medef, qui voyait en vous le candidat idéal pour 2017.

Alors vous avez commencé votre travail de démolition des acquis sociaux en expliquant au Président que, pour faire baisser le chômage, il fallait de la croissance. Pour y arriver, faire des économies, et baisser les charges patronales. Pour les économies, ce sont les salariés qui ont supporté la charge : gel du point d'indice pour les fonctionnaires, pas d'augmentation des pensions de retraite pendant le quinquennat, pas de coup de pouce pour le Smic, pas d'augmentation des impôts mais des taxes en veux-tu en voilà.

Le président du Medef promettait un million d'emplois si l'on baissait les charges. Le Medef a beaucoup profité de la baisse des charges, mais le million d'emplois : oublié !

Au bout de quatre ans, Hollande, qui voit qu'il va dans le mur pour les élections de 2017, ne vous fait plus confiance. Vous en profitez pour démissionner. 2017 voit votre élection, battant d'une très courte tête Marine Le Pen grâce à une majorité de Français qui n'ont pas voté pour votre programme mais pour ne pas voir l'extrême droite au pouvoir. Vous semblez l'avoir oublié, bien qu'elle soit arrivée en tête aux élections européennes.

Le soir de votre élection, le monde entier a pu vous voir traverser la cour du Louvre avec la morgue qui vous va si bien. Élu, vous avez les mains libres pour continuer de casser les derniers acquis sociaux. Vous vous permettez, sans consultation, d'augmenter la CSG sur la pension des retraités de 6,6 à 8,3 (26 %), pour soi-disant donner du pouvoir d'achat aux jeunes. Croyez-vous, Monsieur le Président, que les retraités ont attendu après vous pour aider leurs enfants ;?

Nos générations ont connu la guerre, avec toutes les horreurs que cela apporte. La guerre terminée, nous nous sommes mis au travail pour faire de la France un pays respecté. Aujourd'hui, les classes moyennes ont disparu, et pour cause : le Smic a été créé afin que les salariés sans diplôme puissent faire vivre décemment leur famille ; leurs salaires étaient inférieurs de 20 % à 30 % à celui des salariés diplômés, cela est valable dans le privé comme dans la fonction publique. Depuis 1993, avec la loi Veil Balladur, les retraités ont perdu 40 % de leur pouvoir d'achat.

Dans les années 1970-1980, les salariés de la fonction publique étaient les mieux payés en Europe. Aujourd'hui, le salaire des enseignants est à la cinquième place, derrière le Luxembourg : 70 399 euros ; ou l'Allemagne : 56 243 ; l'Espagne : 38 353 ; les Pays-Bas : 36 557 ; la France : 27 436. Pire pour les infirmières, qui passent du premier au vingt-quatrième rang sur 27.

Avec la modernisation du matériel, une entreprise qui se sépare de X salariés économise le salaire et les charges sociales. Cet argent va dans la poche des actionnaires, on devrait donc imposer l'entreprise sur les gains de productivité et non pas sur les salaires.

Monsieur le Président, vous voulez à tout prix créer une retraite par points qui remplacerait les retraites existantes. Permettez-nous de vous rappeler qu'un million de chômeurs en moins c'est une centaine de milliards d'euros dans les caisses de l'État, ce qui permettrait de garder les systèmes de retraite tels qu'ils sont.

Pour le moment nous sommes dans un flou complet. Auriez-vous l'obligeance de répondre à nos questions :

- \* Qui décidera du taux du point ?
- \* Qui gèrera cette caisse ?
- \* Les syndicats siégeront-ils au conseil d'administration ?
- \* Est-ce que dans le texte il sera prévu que la valeur du point ne pourra pas baisser ?
- \* Est-ce que la valeur du point suivra l'inflation ?
- \* Est-ce qu'il y aura une reversion ? Si oui, à quel pourcentage de la pension du défunt ?
- \* Est-ce que le patronat paiera sa part ?
- \* Quel nombre de points sera attribué à un salarié en longue maladie ?

Pour les riches, rien n'est trop beau : les grands patrons ont vu leurs émoluments augmenter de 12 %, ce qui fait des salaires de plus de 500 000 euros par an. Cela est indécent. Comme ce n'est pas assez, vous continuez à les gaver avec la Nixtax, la Faltax, le Cice, les niches fiscales, la fraude fiscale, la valeur ajoutée, quant à l'évasion fiscale...

Monsieur le Président, reprenez-vous pendant qu'il est encore temps. La France « d'en bas » est à bout, vous risquez de connaître un 1789 bis pendant votre quinquennat.

# LA LUTTE ...

## Il n'y a qu'elle pour avancer et ne pas reculer !

Par Guy DELMAS

**L**es gouvernements successifs ne font que servir les intérêts du grand patronat. Depuis des décennies, tous les contre-pouvoirs présents dans le monde du travail sont méticuleusement attaqués, affaiblis et privés de moyens : inspections du travail, médecine du travail, organismes d'État, centrales syndicales, représentants du personnel... Macron et sa clique accélèrent le mouvement.

À la Papète de Tartas, en ce début 2019, nos camarades ont eu à négocier la mise en place de la nouvelle instance qui sera chargée de défendre les intérêts des travailleurs : le Comité social et économique (CSE). C'est une des applications concrètes des lois issues des ordonnances Macron dans l'entreprise.

Avec les dispositions et les accords précédents, résultant d'une histoire sociale riche et tumultueuse, les salariés de la Papète de Tartas étaient représentés et défendus par 34 élus siégeant dans trois instances distinctes (CE, DP et CHSCT) et disposant de 6260 heures de délégation par an (accord de droit syndical et mandats syndicaux).

Pour l'usine de Tartas, l'application des dispositions contenues dans les textes issus des ordonnances Macron aurait réduit ces droits à 22 élus – dont 11 suppléants privés de droits – siégeant dans une instance unique et ne disposant au total que de 3000 heures de délégation pour tout faire. Ce qui représente une baisse de 50 % qui aurait restreint considérablement les moyens des représentants des salariés et leur capacité d'action !

Le syndicat CGT avait bien anticipé la négociation et préparé le travail avec l'aide d'un cabinet d'expert. Un projet d'accord complet fondé sur un renouveau du dialogue social a été construit et présenté à la direction. Au cours d'interminables réunions de négociation, celle-ci a voulu profiter de l'aubaine offerte par la loi pour affaiblir le syndicat et n'a eu de cesse de chercher à restreindre les droits des élus, à les discréditer.

Devant tant d'intransigeance, le syndicat CGT a réagi et un mouvement de grève a démarré. Il a été très suivi et de très nombreux salariés l'ont approuvé. Ils ont participé massivement aux assemblées des grévistes organisées tous les jours dans une ambiance conviviale et festive, au cours desquelles un gros travail d'explication et d'échanges constructifs s'est déroulé. Le cahier de revendication a été complété avec les salariés grévistes. Les élus CGT, bénéficiant d'un rapport de force conséquent, sont allés le

défendre face à la direction. Dans un premier temps, celle-ci a usé de stratagèmes divers pour tenter de contourner le problème et remettre les salariés au travail.

**Peine perdue, ils sont restés unis, solidaires et déterminés !**

La grève de 80 % des salariés a entraîné un arrêt total de la production durant quatre jours, du mardi au vendredi. L'usine tournant sept jours sur sept, un week-end entier sans production se profilait ! Devant la détermination des grévistes, la direction a été contrainte de céder sur le fond. L'accord de mise en place du CSE signé prévoit de nombreuses dispositions nettement plus favorables que les minima prévus dans la loi et qui permettront aux futurs élus de continuer le combat avec des moyens améliorés. Par rapport aux dispositions minimales prévues par la loi, ils ont obtenu par la lutte :

- Plus d'heures de délégation pour les élus titulaires,
- Des heures de délégation pour les suppléants et leur participation aux réunions,
- Une commission Santé-sécurité et conditions de Travail élargie disposant également d'heures de délégation ;
- Une commission spécifique pour traiter les affaires courantes plus efficacement ;
- Des moyens supplémentaires pour les syndicats.

**Soit un nombre d'heures de délégation supérieur à celui d'avant.**

Les salariés et le syndicat CGT de la Papète ont opposé une résistance structurée et cohérente au projet délétère et réactionnaire du patron. Cela a contribué au renforcement de la CGT !

Les responsables de la section des retraités ont suivi au jour le jour cette bataille et ont régulièrement apporté leur soutien.

Les responsables syndicaux des actifs sont venus au cours d'un repas des anciens (une centaine de personnes présentes) pour expliquer leur lutte et son aboutissement. Cette pratique n'est pas nouvelle, une représentation du syndicat des actifs est invitée aux 2 repas annuels offerts aux retraités et ils sont précédés chaque fois d'une assemblée générale de l'association des anciens dont le conseil d'administration est administré par les responsables de la section CGT des retraités.

**C'est ainsi que la continuité syndicale se renforce !**

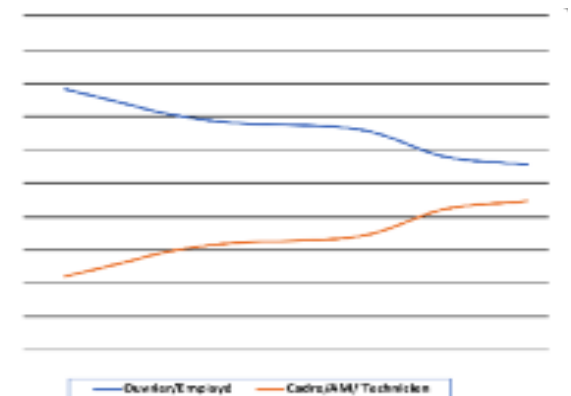
### Évolution de la technicité dans nos industries papetières

L'exemple de la papèterie de Tartas :

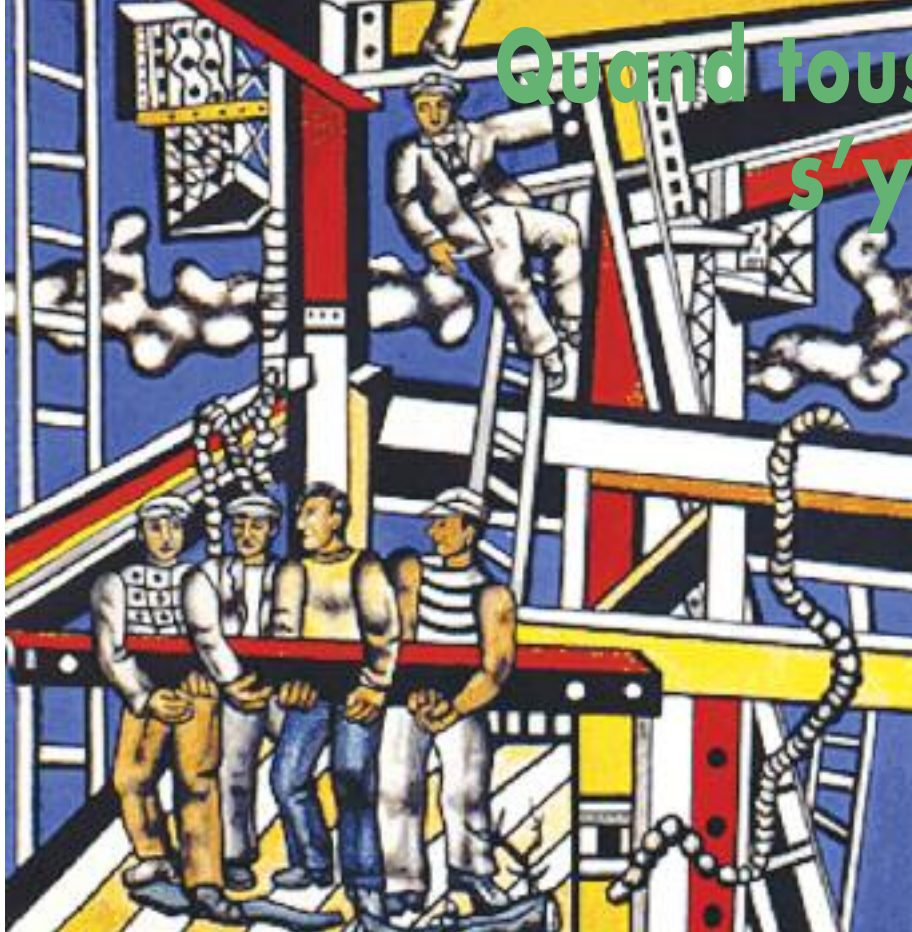
Dans les années 1990 la catégorie des ouvriers/employés représentait 80% de l'effectif contre 20 % pour les Cadres/Agents de maîtrise/Techniciens.

Aujourd'hui les pourcentages se rapprochent.

Les courbes devraient se croiser dans les prochaines années.



# Quand tous les pauvres s'y mettront..



(« *Le Drapeau rouge* »,  
chanson révolutionnaire,  
fin XIX<sup>e</sup> siècle.)

Par Andrée KOLAR

morts, sans compter les blessés. En 1948, c'était l'œuvre du ministre Jules Moch, se disant... socialiste !

Si je cite ces faits, c'est que, en tant que Française, je suis leur contemporaine et les connais bien. Cela n'implique pas le mépris des luttes menées autre part dans le monde, bien au contraire. Il semble d'ailleurs qu'aujourd'hui une convergence des prises de conscience se dessine, tous les pays et tous les métiers et professions se sentant concernés.

Oui, quand tous les pauvres s'y mettront ! Et, à la lecture des journaux, il semble bien qu'ils soient, partout dans le monde, décidés à s'y mettre. À condition d'avoir bien conscience que, comme le disait le physicien Einstein, tout est relatif. C'est que, à côté des grandes fortunes de notre époque, tous ceux qui travaillent eux-mêmes, des plus humbles aux plus célèbres, sont des pauvres. Que signifie le revenu annuel d'un professeur d'université, ou même d'un grand avocat ou d'un grand chirurgien, à côté de la somme des revenus multiples d'un Bernard Arnault, première fortune de France, quatrième fortune mondiale, assise sur un patrimoine de 59 milliards d'euros ? Et ce n'est que le quatrième. De plus, comme à ce niveau-là on peut rémunérer à l'année un bataillon de juristes fiscalistes, on bénéficie de tous les moyens d'échapper à l'impôt. Et je ne parle ici que des moyens légaux. Il faut y ajouter la fraude fiscale à grande échelle. Et pendant ce temps-là, les États crient misère et pressent comme des citrons ceux qui n'ont que les revenus du travail, y compris les professions libérales, accusées d'office de tricher... et imposées en conséquence. C'est que le système qui nous régit, baptisé de nos jours système capitaliste, est à bout de souffle. Son ultime expression, ce sont les sociétés multinationales. Elles couvrent maintenant toute la planète. Pour s'étendre encore, il leur faudrait aller chez les extraterrestres, à condition que ceux-ci existent et soient joignables. Ce qui de toute façon n'est pas pour demain.

Alors que faire ? Les capitalistes n'ont trouvé qu'une sortie : remonter le cours de l'histoire, revenir à ce XIX<sup>e</sup> siècle béni des Dieux où les grandes fortunes modernes ont commencé à s'édifier. Cela ne s'était jamais vu : revenir en arrière, détruire un à un tous les conquies sociaux des travailleurs, souvent au prix du sang ; dernier en date, le statut des mineurs, sauvé au prix de huit

Pour ce qui est de la France, il était prévu au début une manifestation des retraités contre le projet Delevoye, pour le 5 décembre. Depuis, et cela en quelques mois, s'y sont ajoutés nombre de professions et de métiers, plus les étudiants et les lycéens contre le projet Blanquer (Parcoursup et *tutti quanti*). Des avocats y seront probablement, et d'autres aussi peu habitués des défilés protestataires. Associations, syndicats et partis politiques concernés, chacun pour les siens veillera au maintien de l'ordre. Pas de chahut, pas de casse. Ce serait donner des billes à l'adversaire, qui n'attend que cela. Mais précisément, nous ne sommes plus au XIX<sup>e</sup> siècle. Même les représentants des métiers les plus humbles, ceux dont on ne se vante pas dans les familles (éboueurs, égoutiers, etc.), savent lire et écrire et savent ce qu'est une provocation. Attendons donc le 5 décembre et analysons les résultats. Ils pourraient nous réserver une bonne surprise. Est-ce trop espérer ? Je ne le crois pas. Les plus grands hommes ont commencé, quand ils ont été conçus, par être des embryons : deux cellules combinées ont suffi. Les civilisations aussi commencent par être des embryons. Ce système fondé sur la captation des richesses produites par la multitude et aiguillées vers quelques richissimes familles, toujours les mêmes, ne peut plus durer. Fondé essentiellement sur l'injustice sociale et l'appât du gain sans limites de quelques-uns, des gens qui, en tant qu'individus, ne sont en rien supérieurs aux autres, ce système donc n'a pas vocation à l'éternité. Alors allons-y, tous ensemble, les prolétaires et l'élite (la vraie) des grands savants, des grands politiques (mais oui, n'oublions pas le vrai sens du mot politique : celui qui s'occupe des affaires de la cité. Rien à voir avec la politicaille qui accompagne le capitalisme), allons-y tous ensemble, pour les générations futures... ■ A.K.

# Histoire de Bordeaux

Par Jean-Luc Valegeas



Bordeaux du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle

*L'histoire de Bordeaux est liée à la conjonction de plusieurs facteurs géographiques et politiques. Burdigala est fondée au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. par les Bituriges Vivisques\* (littéralement "Bituriges déplacés"), peuple de la région de Bourges qui contrôlait, depuis le port intérieur, le trafic de l'étain apporté d'Armorique et de Bretagne (Grande-Bretagne, Cornouailles). Cette position de ville à dimension européenne sera*

*confirmée par la République romaine.*

*Sous l'Empire romain, Burdigala se développe et devient une des villes les plus opulentes de la Gaule. Les premiers plants de vigne à l'origine du vignoble bordelais sont implantés entre 40 et 60 sur les coteaux nord de la rive gauche de la Garonne.*

*La position de Bordeaux, au carrefour entre les itinéraires commerciaux terrestres et fluviaux au cœur d'une riche région viticole, en a fait une des principales villes de France au cours du I<sup>er</sup> millénaire ; au cours du XII<sup>e</sup> siècle, Bordeaux est devenue un des premiers centres en Europe pour l'enseignement et le commerce international.*

**A**u III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., il y avait un peuple qui était sur l'emplacement de Bordeaux. On suppose que c'était les **bituriges vivisques**, car lorsque le Romain Crassus, a conquis l'Aquitaine, en 56-57 av. J.-C., les Bituriges Vivisques le peuple celte vivait dans cette zone et avait créé la ville de **Burdigala**, c'est l'ancien nom de Bordeaux.

Évidemment qui dit Bordeaux dit vigne et donc vin. Lorsque les Romains ont conquis le territoire, ils ont planté des plants de vigne qui venaient d'Albanie (Épire) et qui s'appelaient la Biturica (c'est peut-être l'origine de *prendre une biture* ?). C'est grâce à cette plantation de vigne que le port de Bordeaux va se développer et va commercialiser du vin, mais aussi des outils et de la céramique et au fur et à mesure du temps les Bituriges Vivisques vont cohabiter avec les Romains et cela va devenir les gallo-romains. Il y aussi le catholicisme qui se répand de plus en plus et qui prend de l'ampleur, mais les peuples germaniques qui vivent aux frontières de l'empire romain commencent à attaquer le territoire et c'est pourquoi pas mal de villes en Gaule vont s'entourer de remparts et Burdigala va faire de même. Au V<sup>e</sup> siècle les Huns, venus de l'est, repoussent les peuples germaniques et du coup ceux-ci s'installent sur tous les territoires de l'Empire romain et le peuple des Wisigoths crée un très grand royaume qui va de la Loire jusqu'en Espagne, mais qui n'englobe pas l'ancienne région Aquitaine, et choisit comme capitale Toulouse.

C'est en 418, que l'empereur

romain Honorius donne le sud-ouest de la Gaule aux Wisigoths en échange de leur aide contre les Huns.

Les Wisigoths sont un peuple germanique qui a été quelque temps auparavant converti à l'arianisme, doctrine qui diverge un peu du christianisme dans le sens où elle considère que Jésus n'a pas été divin à la naissance, mais qu'il a acquis sa divinité après l'épisode de la Passion à Pâques. Évidemment le Vatican considère cette doctrine comme hérétique. Il y a donc dans le royaume des Wisigoths arianistes mais aussi des Gallo-Romains qui sont chrétiens, et, en 462, le roi Euric veut imposer aux Gallo-Romains l'arianisme, ce qui fait que les catholiques sont persécutés.

Un peu plus tard, et au nord, le roi german Clovis, roi des Francs, décide de se convertir au christianisme. En faisant cela, il se met dans la poche l'empire romain d'Orient et la population gallo-romaine vivant sur son territoire. En outre cela lui donne le soutien des populations gallo-romaines qui sont en dehors de son territoire et c'est en partie grâce à ça qu'il va réussir à conquérir le royaume des Wisigoths en 507. Bordeaux intègre alors le royaume des Francs. Vont alors se développer les duchés de Vasconie et d'Aquitaine, qui vont alterner des périodes d'indépendance et de domination franques.

En 1137, le duché d'Aquitaine passe sous le domaine royal français jusqu'en 1152. À ce moment-là le duché d'Aquitaine est extrêmement puissant et rivalise avec le pouvoir royal. Ses frontières s'étendent de la Loire, au nord, aux Pyrénées, au sud, et de l'Atlantique aux Alpes, hormis

le comté de Toulouse, qui s'étend de Toulouse au pourtour méditerranéen et au Piémont italien. Cet immense territoire est contrôlé par Aliénor d'Aquitaine, la femme du roi de France Louis VII.

Leur mariage ne se passe pas très bien et, de plus, ils n'arrivent pas à avoir de fils, ce qui fait qu'ils réussissent à faire annuler leur mariage par le Vatican.

En 1154, le duché de Normandie, le comté d'Anjou et le duché d'Aquitaine passent sous la couronne anglaise et Bordeaux devient la capitale de la Guyenne anglaise.

Cela convient bien aux Bordelais, car les Anglais sont fans de leur vin et leur donneront un presque monopole. En effet, aucune autre ville productrice de vin de la région ne doit envoyer sa récolte avant que Bordeaux ne l'ait fait, et donc les exportations de vin vers l'Angleterre vont croissant, ce qui développe la richesse de la ville.

Le roi de France se retrouve donc coincé entre les Anglais à l'ouest et le Saint Empire germanique à l'est. Situation peu enviable qui lui déplaît fortement.

Philippe Auguste va donc s'attacher à reconquérir tous les territoires sous domination anglaise.

Il y parviendra presque, sauf Calais et une partie de la Guyenne. Philippe Le Bel fait le siège de Bordeaux entre 1294 et 1297 : c'est la guerre de Guyenne, à l'issue de laquelle les Français sont repoussés de la Guyenne. Un traité de paix va être signé qui stipule que le roi de France arrête de vouloir s'emparer de la Guyenne et de Bordeaux et, en échange, le roi d'Angleterre arrête de



soutenir le comte de Flandres dans sa guerre contre le roi de France.

Pour sceller ce traité, deux mariages sont organisés. Le premier entre le roi d'Angleterre Édouard 1<sup>er</sup> et la sœur de Philippe Le Bel, Marguerite de France, et le deuxième entre Isabelle, fille de Philippe IV dit Le Bel, et le prince héritier Édouard d'Angleterre. Isabelle et Édouard II, dit Édouard d'Angleterre, vont avoir un fils, Édouard III, mais le fils de Philippe Le Bel, Charles IV, n'aura pas de fils, résultat : le prince héritier du royaume de France devient Édouard III, futur roi d'Angleterre. Là, panique à la cour de France. À la base tout ça a été fait pour récupérer la Guyenne et on en arrive à ce que ce soit la France qui passe sous domination de la couronne anglaise.

Charles IV passe donc le pouvoir à son cousin Philippe VI, mais Édouard III ne l'entend pas ainsi et du coup commence la guerre de Cent Ans. Je vous passe les épisodes Jeanne d'Arc et ses voix et nous voici à la fin de la guerre en 1453. Charles VII est sur le trône de France, il a abandonné Jeanne à un cochon d'évêque, qui la met sur un bûcher, et sur une erreur de Talbot, qui devait avoir un peu trop abusé de la dive bouteille, il récupère la Guyenne et boute l'Anglais hors de France à Castillon-la-Bataille, à quelques kilomètres de Bordeaux.

Mais les Bordelais ne sont pas très contents, car le roi se venge : plus de liens notamment commerciaux avec l'Angleterre, langue gasconne interdite, suppression des juridictions, seigneuries confisquées, maire désigné par le roi. De plus il érige des forteresses pour empêcher les Bordelais de se révolter contre la monarchie française. Et la ville perd de sa prospérité.

Plus tard, pour calmer le jeu, Louis XI choisit le port de Bordeaux pour se spécialiser dans le commerce avec les Anglais. Mais pour les Bordelais ce n'est pas suffisant, car ils étaient habitués à une grande indépendance politique consentie par les Anglais, qui avaient mis en place une municipalité, alors que le pouvoir royal français est très centralisé.

Mais, face aux pressions fiscales, les marchands s'insurgent au mois d'août 1548. Cette année-là, une grande révolte oppose les Bordelais au pouvoir royal. Les insurgés encerclent le fort du Hâ et le château

Trompette, qui représentent le pouvoir royal, et ils massacrent le gouverneur du roi et 20 officiers des gabelles. Le roi ordonne une répression exemplaire. La cité perd ses privilèges, elle est désarmée et doit verser une amende, son parlement est suspendu et 140 personnes sont condamnées à mort ; la ville est alors privée de ses libertés communales pendant un an. Ce n'est que douze ans plus tard que le roi Charles IX rendra à l'hôtel de ville sa Grosse Cloche confisquée et les clés de la ville. L'autorité royale est tout de même renforcée en matière fiscale et religieuse avec l'édit de Nantes sous le règne de Henri IV. Les libertés municipales sont réduites davantage encore par son fils Louis XIII.

Le milieu du siècle est marqué par les épidémies, les disettes et la guerre de Trente Ans, conflit religieux et politique qui embrase l'Europe de 1618 à 1648. Le climat de la ville se détériore encore avec trois frondes successives, faisant de Bordeaux le plus important foyer de révolte après Paris. Les premières hostilités, en 1649, opposent le Parlement au gouverneur d'Épernon, qui refuse d'éloigner les troupes qui campent autour de la cité. Le gouverneur finit par battre en retraite. La seconde fronde éclate en 1650 lorsque la princesse de Condé se réfugie avec son fils à Bordeaux après l'arrestation de son mari, le Grand Condé, en conflit avec Mazarin, successeur de Richelieu auprès du roi de France, Louis XIV. De sanglants combats ont lieu pour résister aux troupes royales, les Bordelais obtiennent toutefois l'amnistie.

En 1651, la fronde de l'Ormée voit s'affronter le Parlement aux Bordelais pour des raisons qui restent peu claires. Cette révolte populaire se poursuit l'année suivante par l'attaque des quartiers bourgeois de la ville. Le gouvernement reste ferme et la paix est conclue en 1653 malgré l'agitation. L'occupation militaire de la ville, la répression des émeutes, l'exil du Parlement, la diminution des privilèges et l'extension des défenses du château Trompette mettent un terme à ces révoltes.

En 1585 c'est Montaigne, qui, sans se présenter et contre son gré, est élu maire de la ville et parvient à calmer le jeu. Il recevra même le futur Henri IV dans son château lors d'une entrevue secrète. Montaigne

parvient à rendre sa prospérité à Bordeaux.

Les rois de France sont de plus en plus dans l'absolutisme (*un peu comme Macron*) et la Fronde éclate, notamment à Bordeaux avec l'Ormaie, et c'est Louis XIV qui va fortement réprimer cette Fronde à son arrivée au pouvoir.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Bordeaux va devenir une plaque tournante dans le commerce avec les Antilles. Le problème c'est qu'aux Antilles les indigènes ont été tués par les colons ou décimés par les maladies que ces mêmes colons ont apportées. Il faut de la main-d'œuvre et l'Europe se tourne vers l'Afrique pour aller chercher des esclaves. Bordeaux deviendra alors un des principaux ports du commerce triangulaire. Au total 150000 Africains ont été déportés dans les Antilles, pas seulement au profit de Bordeaux, mais de tous les ports de l'Atlantique (La Rochelle, Nantes, Le Havre...).

Avec tout cet argent Bordeaux fait peau neuve et se pare d'une belle architecture, de parcs, de jardins, de monuments religieux, et tout ça cent ans avant qu'Hausmann refasse Paris.

L'industrialisation de la ville au XIX<sup>e</sup> va passer par la commercialisation des denrées coloniales (sucre, huile, biscuits, rhum...). Vient ensuite la Première Guerre mondiale, qui verra se développer l'industrie de la chimie, de l'armement et aussi de l'aéronautique. La Seconde Guerre mondiale est une période sombre de l'histoire de Bordeaux, car le maire socialiste Adrien Marquet collabore fortement avec les Allemands et devient le ministre de l'Intérieur du gouvernement de Vichy. Il va mettre en œuvre l'exécution d'otages, la déportation de plus de 500 personnes et aussi l'épuration des juifs.

Bordeaux est aujourd'hui une des plus belles villes de France, classés au patrimoine mondial de l'Unesco, mais Juppé, avec sa folie des grandeurs et voulant faire passer la métropole à 1 million d'habitants, a commencé à la défigurer et à lui enlever un peu de sa douceur de vivre. ■ J.L.V.

*\*La première mention de leur nom est de Strabon qui indique que bien qu'ils soient sur le territoire de l'Aquitaine, ils ne paient pas d'impôts aux Aquitains. Pline l'Ancien les nomme « les Bituriges libres surnommés Vivisques ».*



# Le capitalisme, les animaux et la nature chez Marx

Par Christiane BAILEY\*

Exploitation et aliénation des travailleurs, privatisation des terres, expropriation des paysans, dégradation des sols agricoles, accumulation croissante du capital dans les mains d'une minorité et crises économiques récurrentes ne sont que quelques-unes des manifestations du capitalisme selon Marx.



Certes, le capitalisme a permis le développement de richesses « plus colossales que [...] toutes les générations passées prises ensemble ». Aussi admirables soient « les machines, l'application de la chimie à l'industrie et à l'agriculture, la navigation à vapeur, les chemins de fer, les télégraphes électriques, le défrichement de continents entiers [et] la régularisation des fleuves », cette « domestication des forces de la nature » est bien loin d'apporter l'espoir de liberté, d'égalité et de justice :

## La « genèse du fermier capitaliste »

C'est dans l'agriculture que Marx identifie les premiers effets du capitalisme, notamment dans l'élevage des moutons et du bétail. Il dénonce les lois sur le clôturage des terres communales qui ont donné le coup d'envoi au développement de l'agri-

culture intensive. *Véritable vol de la propriété communale*, ces lois ont privatisé les terres autrefois dévolues à l'usage collectif et mené à l'expropriation de la population rurale qui s'est vue transformée en main d'œuvre pour les villes.

Dans *Le Capital*, Karl Marx analyse longuement comment « cette usurpation violente de la propriété communale qui s'accompagne de la transformation des terres de labour en pâturages ». C'est ainsi, dit Marx, qu'une poignée de riches éleveurs de bétail usurpa les terres d'un grand nombre de paysans forcés de gagner leur subsistance en travaillant pour autrui. Ces transformations sociales ne se sont pas faites sans heurts :

Entre 1814 et 1820, ces 15000 habitants, soit environ 3000 familles, furent systématiquement chassés et décimés. Tous leurs villages furent détruits et brûlés, tous leurs champs transformés en pâturages. On fit venir

pour l'exécution de ce plan des soldats britanniques [...]. Une vieille femme, qui refusait d'abandonner sa chaumière, périt dans les flammes.

Les êtres humains ont été chassés pour faire de la place aux animaux comme les moutons et les bœufs, en raison des profits qu'on tirait de leur laine et leur viande. Et les animaux, souligne Marx, furent à leur tour chassés des pâturages avec la création des *Deer Forest*, les réserves de chasse « consacrées uniquement au plaisir de quelques chasseurs, qui ne dure que pendant une brève période de l'année » : « les moutons furent chassés [...] tout comme auparavant on avait chassé les hommes pour faire place aux moutons... »

Marx était également témoin du développement de l'élevage hors-sol, notamment du système *Bakewell* qui permet de « garder constamment les bêtes à cornes à l'étable » Ce système – qui influença

notamment la théorie de la sélection naturelle-*o*Darwin – consistait à enfermer les animaux et à séparer les mâles des femelles pour sélectionner des reproducteurs aux caractéristiques désirées. Cette sélection artificielle fondée sur la consanguinité a permis de développer des lignées génétiques qui pouvaient être engraisées plus rapidement : « Bakewell [...] réduisait par une sélection attentive le squelette des moutons au minimum nécessaire à leur existence [...]. Presque tout leur poids était en viande nette.

C'est *Descartes*, nous dit Marx, qui « avec sa définition des animaux comme simples machines, voit les choses avec les yeux de période manufacturière, par opposition au Moyen Âge, où l'animal passait pour l'auxiliaire de l'homme ». Cette révolution agricole – fondée sur l'expropriation des paysans et des animaux domestiqués – a eu pour effet « de transformer la terre en article de commerce pur et simple » et de transformer les paysans en ouvriers salariés.

### Le travail salarié : une forme de travail forcé et aliénant

*L'arrivée massive dans les villes d'une main d'œuvre de paysans dépossédés de leurs terres et de leurs moyens de subsistance permet le développement du capitalisme industriel.* Le travail salarié est souvent présenté comme une forme de **travail libre** parce que c'est l'ouvrier lui-même qui vend sa force de travail, tandis que « l'esclave ne vendait pas plus sa force de travail au possesseur



d'esclaves que le bœuf ne vend le produit de son travail au paysan. À la différence des esclaves et des animaux domestiques qui sont eux-mêmes des marchandises que leur propriétaire peut revendre à un autre propriétaire, le travailleur salarié vend lui-même sa force de travail, il a la liberté de

## Marx soutenait qu'en réalité le travail salarié était un travail forcé parce que les prolétaires doivent se vendre, jour après jour, à un employeur pour assurer leurs moyens de subsistance

quitter son emploi pour travailler ailleurs.

Marx soutenait qu'en réalité le travail salarié était un *travail forcé* parce que les prolétaires doivent se vendre, jour après jour, à un employeur pour assurer leurs moyens de subsistance. La liberté du travailleur salarié est bien relative parce que celui qui ne possède rien d'autre que sa force de travail « ne peut quitter la classe tout entière des acheteurs, c'est-à-dire la classe capitaliste, sans renoncer à l'existence. Il n'appartient pas à tel ou tel employeur, mais à la classe capitaliste [...] ».

Dans le capitalisme, si chacun peut en principe accéder à la classe possédante, rares sont ceux qui y parviennent : « L'existence d'une classe ne possédant rien que sa capacité de travail est une condition première du capital. Le capitalisme a aboli les anciennes classes sociales fondées sur la noblesse et rendu possible une certaine mobilité sociale inconnue à l'époque féodale, mais il n'a pas aboli les antagonismes de classes : il les a simplifiés. L'accumulation du capital

en un petit nombre de mains (« résultat nécessaire de la concurrence » selon Marx) a fait disparaître les distinctions sociales antérieures de sorte que la société se divise de plus en plus en deux classes : la bourgeoisie et le prolétariat ou, autrement dit, les propriétaires et les ouvriers non propriétaires.

Marx était déjà à son époque témoin des inégalités sociales inhérentes au capitalisme et de la concentration inévitable des richesses dans les mains d'une minorité. D'une part, la concurrence entre les ouvriers sur le marché du travail assurait que les salaires resteraient minimaux, de sorte que « l'ouvrier moderne loin de s'élever avec le progrès de l'industrie, descend toujours plus bas ». D'autre part, la concurrence entre les capitalistes eux-mêmes faisait en sorte que la petite bourgeoisie venait éventuellement grossir les rangs de « l'armée de réserve industrielle » ou de ce qu'on appelle aujourd'hui les ressources humaines : « les petits industriels, les marchands et rentiers, artisans et paysans, tout l'échelon inférieur des classes moyennes de jadis, tombent dans le prolétariat ».

Le travail salarié est également une forme de travail forcé dans la mesure où la plupart ne travaillent pas pour le plaisir et l'accomplissement, mais pour survivre, se loger et se nourrir. Il s'agit de fournir les moyens de subsistance à l'ouvrier et à sa famille « pour que la race des ouvriers ne s'éteigne pas ». Cette « vie ramenée à sa plus simple expression » est présentée par Marx comme une forme de déshumanisation ou d'animalisation des humains, laissant par là entendre que « la production capitaliste dérobe les humains de quelque chose qui leur est dû en tant qu'êtres humains ».

En effet, le salariat n'est pas simplement, pour Marx, un travail forcé, mais aussi un *travail aliénant*, notamment en raison de la division du travail qui impose des tâches simples et répétitives :

L'ouvrier qui, douze heures durant, tisse, file, perce, tourne, bâtit, manie la pelle, taille la pierre, la transporte, etc., regarde-t-il ces douze heures de tissage, de filage, de perçage, de travail au tour ou de maçonnerie, de maniement de la pelle ou de taille de la pierre comme une manifestation de sa vie, comme sa vie ? Bien au ➤

contraire. La vie commence pour lui où cesse l'activité, à table, à l'auberge, au lit. Par contre, les douze heures de travail n'ont nullement pour lui le sens de tisser, de filer, de percer, etc., mais celui de gagner ce qui lui permet d'aller à table, à l'auberge, au lit.

L'aliénation du travailleur consiste dans le fait que le produit de son activité n'est pas le but de son activité. Le travail est alors moins une partie de sa vie qu'un sacrifice de sa vie et l'ouvrier ne se sent libre « que dans ses fonctions animales : manger, boire, procréer ».

### **L'aliénation des animaux : critique de l'anthropocentrisme de Marx**

Marx reconnaît que se nourrir et se reproduire sont aussi « des fonctions authentiquement humaines », mais soutient que lorsqu'elles sont le but exclusif de la vie, elles sont animales. Cette thèse de Marx a fait l'objet de nombreuses critiques.

On comprend qu'une vie humaine épanouie ne puisse être exclusivement centrée sur la satisfaction des besoins vitaux, comme le fait de se nourrir et de se reproduire. En revanche, l'idée selon laquelle les humains sont alors réduits à la condition de « simples animaux » trahit une conception réductrice de la vie des autres animaux. Cela présuppose en effet que leur vie est entièrement orientée vers la survie et la reproduction.

Or, comme le soutient Aristote dans son traité *De l'âme*, ces fonctions ne caractérisent pas la vie animale en tant que telle, mais l'âme végétative commune à tout être vivant. Ce qui est propre aux animaux ce n'est pas d'être en vie, de se nourrir et de se reproduire – ce sont là des fonctions vitales que les animaux partagent avec les plantes – mais de percevoir, de se mouvoir, de ressentir, d'agir, de se rappeler et d'apprendre, de communiquer avec les autres et de développer des relations interpersonnelles et des liens affectifs.

Puisque nous devons également distinguer chez les animaux entre la simple survie et l'épanouissement, c'est-à-dire entre la satisfaction de ce que Marx appelle les « besoins physiques » et la possibilité de développer leurs capacités propres, il s'ensuit que les animaux non-humains ne coïncident pas avec leurs « activités

vitales » contrairement à ce que soutient Marx et peuvent donc également être aliénés.

Reprenant les formes d'aliénation identifiées par Marx, *Noske* soutient que les animaux qui vivent enfermés dans nos élevages et nos laboratoires sont également aliénés en plusieurs sens : ils sont aliénés du produit de leur travail, aliénés de leurs activités productives et reproductives, aliénés de leur essence et aliénés de leurs relations métaboliques avec la nature.

Les animaux domestiqués sont aliénés de leurs activités productives et reproductives au sens où ils sont dépossédés de leurs corps, du fruit de leur travail, séparés de leurs enfants et privés de leur lait maternel, leurs œufs, etc. Les animaux qui « ressentent le besoin de la chasse, du mouvement, de la société, etc. » peuvent également être aliénés de ce que Marx appelle leur être générique, c'est-à-dire de leur essence ou genre propre. Par exemple, il appartient à l'essence des oiseaux de voler et à la nature des mammifères sociaux de vivre en communautés. Confinés dans des conditions d'isolement ou de surpopulation, les oiseaux et mammifères d'élevage sont privés de la possibilité d'exprimer leurs comportements naturels, de se mouvoir librement ou d'explorer leur environnement et de développer des liens affectifs et des relations sociales. Ils sont donc aliénés de leurs relations avec la nature et de leur vie sociale.

Littéralement réduits à leurs fonctions vitales (nutrition, croissance et reproduction) et privés de leurs possibilités les plus propres, les animaux domestiqués ne sont pas simplement exploités, réduits à des marchandises et tués dès qu'ils sont suffisamment engraisés ou plus assez productifs, mais leur vie n'a plus rien d'une vie proprement animale.

### **Les animaux domestiqués comme prolétaires ?**

#### **Le travail chez les humains et les autres animaux**

On objectera que les animaux ne travaillent pas au sens strict et ne peuvent donc pas être aliénés du fruit de leur travail. Or, si le travail consiste à « mettre en mouvement les forces naturelles de sa personne physique, ses bras et ses jambes, sa tête et ses mains pour s'approprier

la matière naturelle sous une forme utile à sa vie », il va de soi que les animaux aussi travaillent. Marx le reconnaît, mais soutient qu'ils ne produisent que « sous l'empire du besoin physique immédiat » et seulement ce dont ils ont besoin pour eux-mêmes et leurs enfants.

Pourtant, il n'ignorait pas que les animaux de travail utilisés dans les manufactures, les champs et le transport ne travaillaient pas pour satisfaire leurs besoins fondamentaux, mais pour la satisfaction des besoins des êtres humains auxquels il étaient soumis.

Qu'ils aient été contraints de travailler par la force plutôt que par le salariat ne change pas fondamentalement la situation, à moins de vouloir nier que les esclaves travaillent. Marx parle d'ailleurs lui-même des « animaux de travail » et souligne fréquemment dans *Le capital* le sort commun des humains et des animaux pris dans le mode de production capitaliste..

Une des raisons de la réticence à reconnaître les animaux domestiqués comme faisant partie du prolétariat vient du fait qu'ils sont privés *du potentiel révolutionnaire* généralement reconnu à la classe ouvrière. Or, que les animaux domestiqués ne puissent s'organiser collectivement pour faire la révolution ne signifie pas qu'ils ne résistent pas à leur oppression : « De toutes les grandes forces motrices issues de la période manufacturière, la force du cheval était la plus mauvaise, en partie parce qu'un cheval n'en fait qu'à sa tête. ». C'est précisément cette insubordination ou cette résistance des animaux qui rendait leur emploi difficile et qui a motivé leur remplacement par des machines.

Même s'il reconnaît que les animaux aussi travaillent, Marx soutient que ce qui distingue le travail des êtres humains c'est la capacité de produire en fonction d'un plan mental. Les animaux ne produiraient qu'instinctivement sans se représenter le but de leur activité, tandis que « le résultat auquel aboutit le procès du travail était déjà au commencement dans l'imagination du travailleur ».

Le développement des recherches scientifiques en éthologie nous impose de relativiser ce dualisme entre le travail instinctif et le travail conscient, même s'il faut bien reconnaître que la capacité de produire des



outils et des technologies caractérise assez distinctement les humains.

### Le capitalisme et la crise écologique chez Marx

Si la production technologique existe déjà « en germe chez certaines espèces animales », elle a atteint chez les êtres humains des niveaux d'expansion tels que les géologues évoquent aujourd'hui une nouvelle ère géologique marquée par les impacts des humains sur la planète, les sols, le climat, les forêts, les océans et l'extinction massive des autres espèces animales : **l'Anthropocène\*\***.

Les effets négatifs de la production capitaliste sur la nature se faisaient déjà sentir à l'époque de Marx qui déplore à de nombreuses reprises l'appauvrissement des sols, la pollution de l'air et des rivières : avec la prépondérance toujours croissante de la population urbaine qu'elle entasse dans de grands centres, la production capitaliste amasse d'un côté la force motrice historique de la société et perturbe d'un autre côté le métabolisme entre l'homme et la terre, c'est-à-dire le retour au sol des composantes de celui-ci usées par l'homme sous forme de nourriture et de vêtements, donc l'éternelle condition naturelle d'une fertilité durable du sol.

Tout progrès de l'agriculture capitaliste est non seulement un progrès dans l'art de piller le travailleur, mais aussi dans l'art de piller le sol ; tout progrès dans l'accroissement de sa fertilité pour un laps de temps donné est en même temps un progrès de la ruine des sources durables de cette fertilité. Plus un pays, comme par exemple les États-Unis d'Amérique, part de la grande industrie comme arrière-plan de son développement et plus ce processus de destruction est rapide. Si bien que la production capitaliste ne développe la technique qu'en ruinant dans le même temps les sources vives de toute richesse : la terre et le travailleur.

Certains marxistes comme *Foster* s'appuient sur ces passages où Marx identifie le métabolisme entre l'être humain et la nature comme « condition naturelle éternelle de la vie des hommes » pour parler d'un *Marx écologiste*.

Alors qu'on attribue généralement à Marx une conception prométhéenne de l'être humain et une vision productiviste du développement, *Foster* soutient que cela est le fruit d'une lecture biaisée. Marx dénonce clairement la marchandisation de la terre et la rupture du « rapport métabolique » entre les humains et la nature qui met en péril la survie de l'humanité.

Pour Marx, le capitalisme n'est pas simplement un système injuste (exploitation des travailleurs, concentration des richesses, injustices économiques, vol de la propriété communale, etc.), instable (crises financières récurrentes), mais également insoutenable puisqu'il épuise les sols, pollue les cours d'eau et met en danger les relations avec la nature dont dépend l'existence des êtres humains.

Marx considérait le capitalisme comme une étape nécessaire du développement des sociétés humaines, mais une étape transitoire devant être remplacée par une nouvelle forme d'organisation sociale permettant non seulement le développement d'une société libre et juste, mais également plus respectueuse de la nature. Il ne s'agit cependant pas, chez Marx, d'une affirmation de la valeur intrinsèque de la nature et de ses habitants non humains, mais d'un respect hautement intéressé puisque la survie des futures générations humaines en dépend :

Du point de vue d'une organisation économique supérieure de la société, le droit de propriété de certains individus sur des parties du globe paraîtra tout aussi absurde que le droit de propriété d'un individu sur son prochain. Une société entière, une nation et même toutes les sociétés contemporaines réunies ne sont pas propriétaires de la terre. Elles n'en sont que les possesseurs, elles n'en ont que la jouissance et doivent la léguer aux générations futures après l'avoir améliorée **en boni patres familias**.

Marx anticipe ici le concept de **durabilité** (sustainability) mis de l'avant dans le rapport *Brundtland* en 1987 (Le rapport Brundtland est le nom communément donné à une publication, officiellement intitulée *Notre avenir à tous*) : « Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre ➤

**Tout progrès de l'agriculture capitaliste est non seulement un progrès dans l'art de piller le travailleur, mais aussi dans l'art de piller le sol. Tout progrès dans l'accroissement de sa fertilité pour un laps de temps donné est en même temps un progrès de la ruine des sources durables de cette fertilité. »**

– Karl Marx, « Le Capital » (Livre 1)

aux leurs ». Marx semble cependant aller encore plus loin : il ne s'agit pas seulement de ne pas nuire aux générations futures, mais d'*améliorer leur sort*.

De nos jours, de plus en plus de gens soutiennent que la notion de **développement durable** est contradictoire et qu'il faut plutôt entamer un processus de décroissance. Marx serait probablement d'accord puisqu'il identifiait l'impératif de la croissance économique comme un des principaux maux du capitalisme. Les sociétés industrielles sont, en effet, frappées d'un mal qu'aucune autre société n'avait connu : « Une épidémie qui, à toute autre époque, eût semblé une absurdité, s'abat sur la société – l'épidémie de la surproduction. La société a trop de civilisation, trop de moyens de subsistance, trop d'industrie, trop de commerce ».

Cette conception cadre difficilement avec l'image officielle du Marx « productiviste », défenseur d'une complète domination de l'être humain sur la planète. Au contraire, il considérait la propriété foncière, c'est-à-dire la propriété privée de la terre, aussi absurde que l'esclavage non seulement parce qu'elle empêche une partie des gens « d'élire domicile sur la terre », mais parce qu'elle donne « le droit pour le propriétaire d'exploiter le globe, les entrailles de la terre, l'air, partant ce qui conditionne la conservation et le développement de la vie ».

À celles et ceux qui croient aux promesses d'un capitalisme vert et à visage humain, Marx répondrait que, laissé à lui-même, jamais le capitalisme n'internalisera les coûts sociaux et environnementaux de sa production – tant qu'ils ne grugent pas les profits. Le problème ne vient pas de la méchanceté des capitalistes, mais plutôt du fonctionnement d'un système contre lequel ils sont impuissants : dans l'ensemble, cela ne dépend pas non plus de la bonne ou de la mauvaise volonté de chaque capitaliste pris individuellement. La libre concurrence impose à chaque capitaliste les lois immanentes de la production capitaliste comme des lois qui le contraignent de l'extérieur.

Les protections sociales et environnementales les plus fondamentales ont été conquises de haute lutte contre le capitalisme, comme les lois sur la longueur des journées de travail, les

réglementations sur les déchets industriels ou les produits chimiques. Ces lois sont non seulement très inefficaces, mais il suffit de vagues de déréglementation – comme celles qui ont marqué le néolibéralisme depuis les années 80 – pour les abroger.

Pour Marx, les réformes du système ne suffiront pas à masquer que le capitalisme – la propriété privée de la terre, des moyens de productions et du fruit du travail d'autrui – n'est pas seulement incompatible avec la justice sociale, mais également avec la préservation de l'environnement et la survie de l'humanité. Cette forme d'organisation sociale ne peut durer non seulement en raison de limites morales, mais aussi de limites physiques, ce sont donc les limites naturelles.

### **Pour une solidarité plus globale**

La prise de conscience grandissante des limites écologiques amène aujourd'hui de plus en plus de gens à soutenir avec Marx qu'il ne s'agit pas simplement de réformer le système de production capitaliste, mais de l'abolir.

Les écosocialistes, par exemple, soutiennent que la gestion durable des ressources naturelles passe par une appropriation collective des terres et des moyens de production. Il ne suffit pas d'abolir la propriété privée des moyens de production qui permettent l'exploitation des individus et l'accaparement du fruit de leur travail, mais d'abolir le statut de propriété privée de la terre pour en faire une propriété *collective*.

Certains vont encore plus loin et soutiennent que nous devons abolir non seulement le statut de *propriété privée* de la terre et des animaux qui y habitent, mais leur statut de *propriété tout court*. En effet, les perspectives écosocialistes restent anthropocentristes puisque si les animaux ne sont plus la propriété privée d'une élite, ils sont encore des propriétés collectives que nous pouvons utiliser, enfermer, mutiler et tuer comme bon nous semble. Nos sociétés seraient donc encore composées d'une classe oppressive possédant et exploitant une classe opprimée, une classe d'individus dépossédés qui survivent à peine en échange de leur travail, de leurs enfants, de leurs corps, de leurs

muscles et de leurs produits corporels (lait maternel, œufs, peaux, fourrures, etc.). Il ne suffirait pas d'habiter la terre en gestionnaires éclairés et en « bon père de famille », comme le suggère Marx, mais de reconnaître que les individus des autres espèces et les communautés animales qui partagent la planète avec nous ont également droit à la liberté et l'auto-détermination.

Ces luttes antisécistes\*\*\* et écologistes vont assurément plus loin que Marx, mais sa pensée se révèle néanmoins un allié insoupçonné pour celles et ceux qui visent à développer une solidarité plus globale, non pas seulement avec les prolétaires de tous les pays, mais également avec les générations futures et les autres habitants de la planète. ■

\* Christiane Bailey

*Coordonatrice - Centre de recherche sur la justice sociale de l'Université Concordia est étudiante au doctorat en philosophie à l'Université de Montréal où elle prépare une thèse sur la reconnaissance des animaux comme individus doués d'une vie de conscience subjective (d'une vie psychologique incluant des dimensions à la fois affectives, cognitives et sociales) et sur les répercussions éthiques et socio-politiques de cette reconnaissance.*

\*\* *Soit l'Ère de l'Homme, est un terme relatif à la chronologie de la géologie proposé pour caractériser l'époque de l'histoire de la Terre qui a débuté lorsque les activités humaines ont eu une incidence globale significative sur l'écosystème terrestre.*

\*\*\* *L'antisécisme, est une éthique qui prend au sérieux les intérêts des animaux.*

Texte tiré de : Daoust, M-K. 2016. *Capitalisme, propriété et solidarité*. Montréal: *Les Cahiers d'Ithaque*.



# La Cgt et l'extrême droite

L'extrême droite n'est pas bienvenue dans nos manifestations (décembre 2019)

En soutenant la grève du 5 décembre, le Rassemblement national, parti d'extrême droite, joue encore la confusion mais ses positions sociales ne sont qu'une mascarade.

L'extrême droite, dont les positions racistes divisent les travailleurs et travailleuses, n'a pas sa place dans nos manifestations.

« Les solutions de gens qui sont racistes ne sont pas les bienvenues dans les mouvements sociaux. Le problème dans notre pays c'est pas l'immigration, c'est le partage des richesses. il y a des solutions simples. Nous, on est pour la retraite à 60 ans. Il suffit de reprendre les exonérations de cotisations dont bénéficient un certain nombre d'employeurs, ça représente 20 milliards. Il y a de quoi financer largement la retraite à 60 ans et aussi améliorer les pensions », a déclaré le secrétaire de la Cgt Philippe Martinez, en réaction au soutien affiché du Rassemblement national à la grève du 5 décembre.

En effet, le RN s'est fendu d'un communiqué début novembre : la présidente du parti d'extrême droite « apporte son entier soutien au monde du travail, qui a des intérêts communs ».

**Nous n'avons rien en commun !**

Ce communiqué est dans la ligne du confusionnisme propre à ce mouvement qui feint de défendre des « positions sociales » sans jamais remettre en cause l'organisation capitaliste du travail ou les politiques patronales.

L'extrême droite adopte un discours « social » tout en restant sur une ligne nationaliste et raciste, qui cherche à se faire passer pour une forme de lutte contre le capital. Ils préfèrent diviser les travailleurs et travailleuses que combattre les politiques qui détricotent les conquits sociaux.

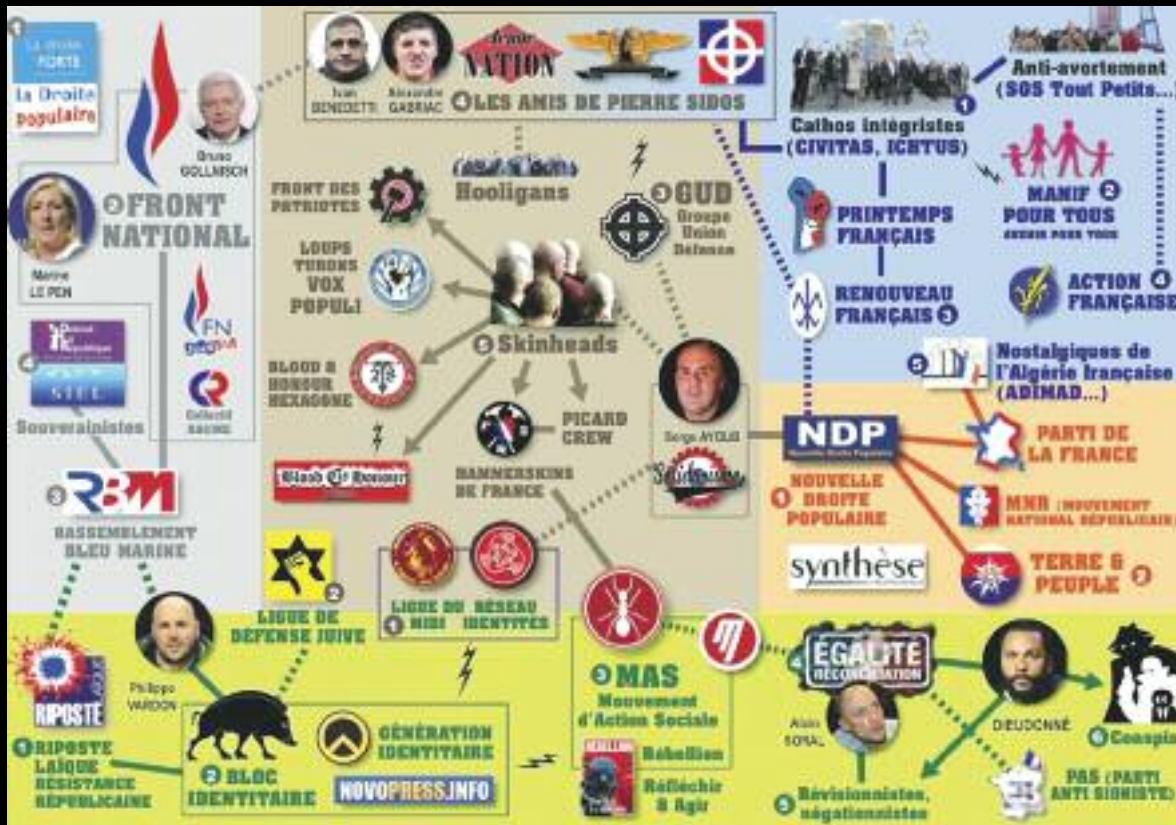
En effet, les positions « sociales » du RN s'inscrivent dans un tout autre cadre que nos revendications.

La priorité nationale et les mesures discriminatoires envers les étrangers sont au cœur de leur projet, là où nous défendons l'égalité des droits de tous les travailleurs et travailleuses comme un principe fondamental et émancipateur, permettant d'améliorer l'ensemble des droits ainsi que les conditions de travail et de vie.

C'est pourquoi le RN n'est et ne sera pas le bienvenu dans nos luttes, qui sont des luttes pour le progrès social et la défense des tous et toutes les travailleurs.

Nous sommes une organisation avec l'antiracisme chevillé au corps et nous n'aurons jamais rien en commun avec un mouvement qui porte une idéologie raciste et xénophobe.

## À quoi ressemble l'extrême droite aujourd'hui ?



# **MOTION**

## ***Aux députés et sénateurs***

*Réunis les 19 et 20 novembre 2019, les membres du Conseil national de l'Union fédérale des retraités Filpac*

### **DENONCENT**

- *Un manque d'information et de lisibilité de leurs pensions de retraite Sécurité sociale et complémentaires ;*

- *Une difficulté pour la grande majorité des retraités d'accéder aux informations sur Internet du fait de la complexité de l'utilisation et de la dispersion des informations sur plusieurs sites. De plus, un très grand nombre d'entre eux ne dispose pas d'informatique et donc d'Internet ;*

- *Le flou et l'incompréhension des variations constatées sur la retraite Sécu en septembre et sur les complémentaires en octobre et novembre de cette année.*

Ceux qui ont pu le constater ont noté que le prélèvement à la source des pensions Sécu et complémentaires n'est pas à jour et actualisé en octobre et novembre.

***Pour ces raisons, ils EXIGENT :***

**Un bulletin de pension identique à un bulletin de paye :**

- *Reprenant les montants bruts des pensions ;*
- *Indiquant les prélèvements CSG, RDS et Casa ;*
- *Stipulant les prélèvements à la source pour les impôts des différentes pensions.*

Cette mesure d'information obligatoire et de justice sociale doit être débattue dans vos instances respectives.